

BMS : Des chutes de neige sur les reliefs du Centre et de l'Est dépassant les 700 m

Des chutes de neige affecteront les reliefs du Centre et de l'Est dépassant les 700 mètres d'altitude à partir d'aujourd'hui, indiquait hier un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de météorologie.

P. 2

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr : 06h18 Dohr : 13h00

Asr : 15h45 Maghreb : 18h09 Isha : 19h32

MÉTÉO



Alger	: 12°	07°
Oran	: 17°	10°
Annaba	: 09°	08°
Béjaia	: 08°	05°
Tamanrasset	: 19°	04°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 24 janvier 2019 - 17 Djoumada Al-Oula - N° 2121 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ALGÉRIE-MALI

Début à Alger des travaux de la 4^e session du comité mixte de sécurité algéro-malien

«Les défis auxquels font face les deux pays nécessitent une coopération poussée»

P. 6

PARLEMENT

L'Algérie prend part à Beyrouth au Forum parlementaire sur le développement durable dans le monde arabe

P. 24

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE :

Début de l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales



L'opération de révision exceptionnelle des listes électorales a débuté ce mercredi et s'étalera jusqu'au 6 février prochain, en prévision de l'élection présidentielle qui se déroulera le 18 avril 2019.

P. 4-5

M. BEDOUI L'A AFFIRMÉ :

«La convocation du corps électoral par le président de la République, une consécration de sa volonté à asseoir la démocratie»

P. 4

ARMÉE

Gaïd Salah souligne l'importance de la vigilance qui constitue «l'un des piliers intrinsèques de réussite»

P. 3



SANTÉ

Les céréales complètes protègent des maladies cardiaques

P. p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (19^e JOURNÉE) :

Favorable au leader et à son dauphin, match à couteaux tirés à Tadjenanet

La 19^e journée du championnat de Ligue 1 de football s'annonce, à priori, favorable au leader l'USM Alger et son dauphin la JS Kabylie, alors qu'en bas du classement le match entre les deux relégables DRB Tadjenanet - CR Belouizdad sera crucial pour l'une ou l'autre formation en vue du maintien.

P. 21

RETRAITE

Vers une «stabilité» du déficit de la CNR durant les prochaines années

P. 7

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Reddition de deux (02) terroristes aux autorités militaires à Tamanrasset

P. 24

MÉTÉO

Des vents forts sur plusieurs wilayas du pays

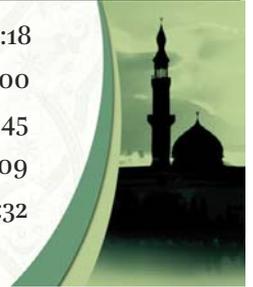
Des vents forts parfois en rafales continueront à souffler, aujourd'hui, sur les wilayas de l'Ouest et le Centre du pays, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de météorologie. Les wilayas de l'Ouest concernées sont Tlemcen, Aïn Temouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Naâma, Tiaret, El Bayadh, Laghouat, Djelfa, Sidi Bel Abbès, Saïda, Tissimsilt, Mascara, Relizane et M'Sila. Les wilayas de Tipaza, Blida, Aïn Defla, Médéa, Alger, Boumerdes, Tizi Ouzou, Jijel et Skikda sont, elles aussi, concernées par ce BMS. Relevant que la direction des vents sera de l'Ouest à Nord-ouest entre 60 et 70 km/h avec de fortes rafales.



Horaire des prières

Jeudi 17 Joumada-al-oula 1440

Fajr	06:18
Dohr	13:00
Asr	15:45
Maghreb	18:09
Isha	19:32



ENERGIE

Mustapha Guitouni à Oran



Dans le cadre du suivi des projets de son secteur, le ministre de l'Énergie, M. Mustapha Guitouni, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran.

LE 26 JANVIER À LA LIBRAIRIE MAUGUIN

Rencontre-débat avec Mustapha Chérif

La librairie Mauguin (Blida), organise samedi 26 janvier 2019 à 14h, une rencontre-débat avec Mustapha Chérif autour de son ouvrage «La civilisation musulmane», des éditions Anep.

LE 26 JANVIER À L'HÔTEL SHERATON (ALGER)

4^e édition des «Algerian olympic and sports awards»

Le Comité olympique et sportif algérien (COA), samedi 26 janvier à 18h30 à l'hôtel Sheraton (Club des Pins, Alger), la 4^e édition des «Algerian olympic and sports awards» pour récompenser les meilleures performances sportives de l'année 2018. La cérémonie de remise des trophées se déroulera en présence des représentants de la famille



du mouvement sportif algérien, des personnalités du monde politique et économique et des représentants de la presse nationale et étrangère.

MOUDJAHIDINE

Tayeb Zitouni à Bouira

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bouira.



SOLIDARITÉ NATIONALE

Mme Ghania Eddalia à El-Bayadh



La ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Ghania Eddalia, poursuit aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection entamée hier dans la wilaya d'El Bayadh.

LES 14 ET 15 FÉVRIER AU TNA

Représentation de la pièce «Nathan le sage»

Sous le patronage du ministère de la culture et dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative «Vivre ensemble en paix», le théâtre national algérien (TNA), organise les 14 et 15 février, deux représentations théâtrales de la pièce «Nathan le sage» inspiré du livre de Gotthold Ephraim Lessing.



Météo

	Max	Min
Alger	12°	07°
Oran	17°	10°
Annaba	09°	08°
Béjaïa	08°	05°
Tamanrasset	19°	04°

LI AMNIKOU

Des consignes de sécurité pour la conduite par mauvais temps

L'émission radio «Li Amnikoum», animée par des cadres de la Sûreté nationale sur la chaîne 1, sera consacrée cet après-midi à partir de 16h, à la présentation de consignes de sécurité au profit des usagers de la route pour faire face aux intempéries et aux changements climatiques.

LES 26 ET 27 JANVIER À TO Colloque international sur la vie et l'œuvre de Mohamed Arkoun

En collaboration avec l'association «Le défi», l'APW de Tizi-Ouzou organise, les 26 et 27 janvier, au niveau de l'hémicycle Aissat Rabah, un colloque international sur la vie et l'œuvre de Mohamed Arkoun intitulé «L'œuvre de Mohammed Arkoun: Une pensée universelle en quête d'un islam des lumières».



SAMEDI 26 JANVIER À 14H Djamel Bendeddouche invité du ciné-club du CNCA



Le producteur et réalisateur, Djamel Bendeddouche, sera l'invité samedi 26 janvier à partir de 14h, du 8^e numéro du ciné-club du Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel, au niveau de la salle de projection du CNCA, sise 03 boulevard Frantz-Fanon, Alger. A cette occasion une projection du film «Arezki l'indigène» est programmée.

LES 25 ET 26 JANVIER À ANNABA

10^{es} journées nationales de néphrologie

Le Service de néphrologie, dialyse et transplantation rénale du CHU de Annaba, organise les 25 et 26 janvier, à la faculté de médecine, les 10^{èmes} journées nationales de néphrologie. Au programme : Hypertension artérielle, transplantation rénale, maladies rénales génétiques, néphroprotection.

LES 25 ET 26 JANVIER AU SIÈGE DU PARTI Session ordinaire du Conseil national du FFS

Le parti du Front des forces socialistes (FFS), tiendra une session ordinaire du Conseil national, les 25 et 26 janvier, au siège national du parti. Au programme des travaux de cette session : la situation politique et l'organisation du parti.

LE 26 JANVIER AU SIÈGE DE L'ANR 2^e session ordinaire du Conseil national

Dans le cadre des activités politiques du parti, le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera samedi 26 janvier à partir de 9h30 au siège national du parti, les travaux de la deuxième session ordinaire du Conseil national de l'ANR.

ARMÉE Gaïd Salah souligne l'importance de la vigilance qui constitue «l'un des piliers intrinsèques de réussite» (MDN)

Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a souligné l'importance de la «vigilance» dont fait preuve l'armée algérienne, soutenant que celle-ci constitue «l'un des piliers intrinsèques de réussite», selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN) publié hier.

«Je voudrais en cette occasion, aborder avec vous une question d'une extrême importance puisqu'elle constitue l'un des piliers intrinsèques de réussite, en l'occurrence la vigilance, qui est dans son sens général, d'être conscient de toutes les mutations et de pouvoir en faire une lecture juste et correcte, ainsi que de connaître la portée de leur influence sur le cours des événements et leur évolution», a-t-il déclaré, cité dans le communiqué, lors de sa visite de travail et d'inspection, mardi, en 1ère Région militaire à Blida.

Le chef d'état-major de l'ANP qui a supervisé, en compagnie du Général-Major Ali Sidane, Commandant de la région, une réunion avec le commandement et l'Etat-Major de la Région, les Commandants des secteurs opérationnels et leurs Etats-Majors, ainsi que les Commandants d'unités, a souligné également l'importance du travail avant-gardiste et l'impératif de son adoption en permanence.

«Ceci constitue une conduite à laquelle nous accordons, au sein de l'Armée nationale populaire, conformément aux orientations de son excellence Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, l'importance qui lui revient, et que nous considérons comme étant la mesure à travers laquelle nous évaluons les éléments de la disponibilité et du haut état-prêt opérationnel et au combat», a-t-il expliqué.

Le vice-ministre de la Défense a rappelé, à l'occasion, la tentative terroriste «avortée» qui a ciblé, il y a six ans, le complexe gazier de Tiguentourine, affirmant que celle-ci est «le meilleur exemple» de la grande vigilance qui caractérise l'ensemble des efforts des personnels de l'ANP.

Il a fait remarquer, à ce titre, que cette opération est «voulue, par diverses parties, comme un test des capacités de l'Armée nationale populaire et de sa vigilance», et qu'elle a également été «espérée, essentiellement par certaines parties malveillantes, pour diminuer des potentiels de l'Armée nationale populaire en termes de planification et d'exécution réussie d'une opération militaire d'une telle sensibilité, d'une telle envergure, et dans de telles conditions».

L'objectif, a-t-il poursuivi, «était donc l'emploi par un acte terroriste de pratiques abjectes, visant l'image de l'Algérie entre les Nations».

Un plan qui a essuyé un échec total, et je dis bien, un échec total, tant de l'intérieur que de l'extérieur», Gaïd Salah



a affirmé, dans ce contexte, qu'après cette opération militaire, «il s'est avéré, à tous, de près comme de loin, à travers les actions héroïques de l'Armée nationale populaire, que l'Algérie détient une Armée qui, avec la protection d'Allah Le Tout-Puissant, saura la défendre».

La vigilance populaire servira à bâtir une vigilance stratégique

Il a rappelé, à l'occasion, que «cette opération qualitative et cette bravoure prouvées à Tiguentourine ont eu des échos très positifs sur le plan national, faisant l'actualité parmi toutes les franges du peuple algérien, qui a manifesté plus de fierté et d'admiration envers son Armée nationale populaire, dont le lien les unissant s'est d'autant plus renforcé, car il a été serein, plus que jamais, pour le présent de son pays et pour son avenir».

Selon le chef d'état-major de l'ANP, le statut de «digne héritière de l'Armée de libération nationale» dont jouit aujourd'hui l'Armée algérienne «a motivé et continue d'impulser encore les volontés et les esprits de ses éléments pour persévérer à conjurer les objectifs relatifs à l'accomplissement de leurs missions constitutionnelles, notamment la poursuite, sans relâche, des efforts consentis dans l'extermination des restes du terrorisme, aux objectifs liés à la continuité, voire l'intensification de la cadence de développement des aptitudes de leur corps de bataille, au service de l'Algérie, et pour la défense de sa sécurité».

«Telle est la vigilance populaire, ou autrement dit la vigilance sociale qui servira à bâtir une vigilance stratégique qui se veut une vigilance du peuple et de sa conscience de ce qui entoure son pays», a-t-il plaidé, estimant que «la véritable vigilance requiert le soutien et la mobilisation de tous les fils fidèles de l'Algérie, avec le sentiment d'être impliqué collectivement et profondément dans la contribution, chacun selon ses capacités, à la préservation de leur

pays de tout danger». Il a expliqué, à ce propos, que pour lui, le véritable sens de vigilance signifie que «l'ensemble soit conscient de la bénédiction de la sécurité qui règne sur les quatre coins du pays, et qu'il sache également que la grande Algérie, terre des millions de chouhada, avec sa glorieuse histoire nationale, mérite de ses fils davantage de conscience, une compréhension parfaite et un discernement intégral et complet des dessous et des dimensions de ce qui entoure notre pays et notre région, en termes d'événements et de mutations accélérées, ainsi que de ce que cela peut engendrer comme défis que nous devons relever, et comme enjeux que nous devons remporter».

Gaïd Salah a soutenu, par ailleurs, que «l'un des plus importants défis étant, certainement, le défi sécuritaire que peut représenter le terrorisme sur notre sécurité et notre stabilité, voire sur la stabilité de toute la région, ce qui engage l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, de part son nationalisme et sa jalousie pour cette patrie de martyrs, et de part l'attachement à la réussite dans le devoir, voire la responsabilité d'accomplir la mission de sa protection, une protection totale, en toute condition et circonstance».

Le Général de Corps d'Armée a suivi lors de sa visite en 1ère Région militaire, un exposé présenté par le Commandant de la Région sur les différents volets ayant trait à la situation sécuritaire prévalant dans le secteur de compétence, comme il a suivi des présentations des commandants de Secteurs et des responsables de différents services de sécurité, a ajouté le communiqué.

A l'issue de la visite, il a également donné un nombre d'orientations et de directives visant dans leur ensemble «l'impératif de rester déterminé et d'être persévérant pour s'acquitter des missions assignées avec l'efficacité voulue et escomptées», a encore souligné la même source.

LAGHOUAT : Visite guidée pour les organes de presse à l'établissement ministériel de la réserve générale des véhicules et engins

Une visite guidée pour les organes de presse nationale a été organisée hier à l'établissement ministériel de la réserve générale de véhicules et engins «Hauouachi Larbi» à Laghouat, relevant de la 4ème région militaire (4RM). Entrant dans le cadre du plan de communication 2018/2019 arrêté par le ministère de la Défense nationale (MDN), cette manifestation vise le raffermissement de la relation Armée-Nation, a indiqué le général Hafidh Bouaziz, commandant de l'école d'application de la Défense contre avions (DCA) de Laghouat, dans une allocution d'ouverture prononcée au nom du commandant de la 4ème RM. Cette visite guidée s'assigne comme objectifs la transmission du message d'information mettant en exergue la noble mission de l'institution militaire et la consolidation des relations entre cette institution et la société, a-t-il ajouté. L'occasion a donné lieu à la projection d'un documentaire audiovisuel sur l'établissement ministériel de la réserve générale des véhicules et engins «Hauouachi Larbi», ses diverses missions et activités, dont la réception des matériels, sous toutes ses formes, de la direction centrale de matériels, leur classement, conservation, maintenance et contrôle. L'établissement assure également la préservation des normes techniques d'entreposage, la préparation des matériels de combats et les matériels de la réserve générale avant d'être affectés aux unités de l'ANP, selon les explications fournies aux organes de presse nationale. Il s'agit, entre-autres missions assurées par l'établissement, de l'intervention en cas de catastrophes naturelles à travers la mobilisation d'un détachement spécial pour intervenir les cas échéants. Les représentants de la presse nationale ont, à cette occasion, pris connaissance des structures de l'établissement militaire, à savoir ses ateliers de mécanique, d'électricité, de travaux communs, dont la menuiserie et la soudure, en plus des structures sociales, dont celles d'hébergement et de loisirs. Créé en 1998, l'établissement ministériel de la réserve générale des véhicules et engins de Laghouat, à caractère technique, relève de la direction centrale du matériel au MDN.

PARLEMENT

L'amendement de la loi relative aux activités de médecine vétérinaire fait suite à de longues concertations avec les professionnels

L'amendement de la loi de 1988 relative aux activités de médecine vétérinaire et à la protection de la santé animale intervient suite à de longues concertations entre l'Administration et les vétérinaires qui tentent depuis des années, de créer leur propre ordre national, a affirmé, hier, un responsable du ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche. S'exprimant lors d'une séance, organisée par la commission de l'Agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement, à l'Assemblée populaire nationale (APN), en vue de l'examen du projet de loi modifiant et complétant la loi 88-08 du 26 janvier 1988 relative aux activités de médecine vétérinaire et à la protection de la santé animale, le Directeur central des services vétérinaires au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Kaddour Karim, a indiqué que l'amendement de loi avait pour objectif principal, la création de l'Ordre national des vétérinaires.

Le Secrétariat général du gouvernement a tenu à ce que le projet de loi amendé ne contienne pas de détails qui seront définis par l'Ordre des vétérinaires, a-t-il ajouté. Après l'intervention du représentant du gouvernement, les membres de la Commission présidée par Touahria El Miliani Abdelbaki, ont débattu, à huis-clos, des amendements proposés. Les amendements prévus par la loi, portent essentiellement sur l'amélioration de l'encadrement de la profession de médecin vétérinaire qui compte 20.000 vétérinaires, dont 3.000 fonctionnaires exerçant au niveau d'organismes publics de contrôle, sur les dispositions juridiques et réglementaires pour la création d'un Ordre national des vétérinaires, tout en déterminant ses missions, ainsi que sur la subordination, à l'avenir, de la délivrance de l'autorisation administrative d'exercice de la médecine vétérinaire et de la chirurgie des animaux, à une inscription préalable au tableau de l'Ordre National de cette profession. La commission avait assisté, mardi, à une présentation du ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghri sur le projet de loi visant essentiellement la mise en place d'un Ordre national des vétérinaires. Le ministre a expliqué, à cet égard, que cet ordre permettra de structurer et d'organiser la profession à l'image des autres ordres existant en Algérie, notamment les pharmaciens, les médecins, les dentistes, les avocats, les architectes et les experts comptables. Il permettra également aux vétérinaires de préserver et de développer leurs compétences pour garantir la sécurité sanitaire du bétail, assurer un climat adéquat à la santé animale, en sus de contribuer à la sauvegarde de la santé publique et œuvrer à adapter la législation vétérinaire aux normes internationales.

La création de cet ordre s'inscrit, poursuit le ministre, dans le cadre des engagements de l'Algérie vis-à-vis de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ce qui permettra de renforcer les échanges internationaux en relation avec la santé animale. Le projet de loi relatif à la création d'un ordre des vétérinaires a pour mission la protection des investissements de l'Etat dans le domaine de la santé animale et la santé publique, outre la contribution à assoir un climat sain sur le plan biologique, la réalisation et la protection des activités économiques en relation avec les animaux et les produits animaliers secondaires. Après avoir salué les mesures contenues dans le texte de loi, des mesures qui contribueront à optimiser le travail de cet ordre, les membres de la commission ont appelé, par la même occasion, à renforcer les wilayas pastorales en vétérinaires, en particulier les wilayas en proie aux épizooties de la fièvre aphteuse et de la peste des petits ruminants.

M.BEDOUÏ L'A AFFIRMÉ : «La convocation du corps électoral par le président de la République, une consécration de sa volonté à asseoir la démocratie»



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a affirmé, hier à Alger, que la convocation, par le président de la République, du corps électoral pour la prochaine présidentielle «consacre une nouvelle fois sa volonté d'asseoir la démocratie» dans un Etat «respectueux de ses engagements et de ses rendez-vous électoraux».

S'exprimant à l'ouverture des travaux de la session ordinaire du conseil de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), M. Bedoui a assuré que la convocation du corps électoral, par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, pour la présidentielle du 18 avril prochain «consacre une nouvelle fois sa volonté d'asseoir la démocratie au sein de la société, de l'Etat et de ses institutions». A travers cette mesure, le président de la République «démontre incontestablement que nous sommes dans une véritable démocratie constitutionnelle où l'Etat fort de ses institutions honore ses engagements, respecte ses rendez-vous électoraux et veille à ce que le peuple de réalise sa volonté en toute liberté et responsabilité», a-t-il ajouté.

M. Bedoui a exprimé, par la même occasion, son souhait de voir la prochaine élection «une nouvelle fête de la démocratie en Algérie» et «un rendez-vous pour renouer avec tous ceux qui se sont sacrifiés pour que le pays soit libre, indépendant et souverain dans ses décisions et ses institutions».

Tout un chacun est conscient de l'importance et des exigences de cette étape «pour permettre au citoyen d'accomplir son devoir électoral dans la sérénité et la collaboration avec tous les acteurs pour garantir une consultation électorale transparente et honnête».

A cette occasion, le ministre a évoqué les préparatifs entamés par son département en prévision de la prochaine élection, en répondant «efficacement» aux exigences du processus électoral pour une prise en charge dans «les meilleures conditions». Les préparatifs à ces échéances se déroulent à un rythme accéléré, a-t-il dit, indiquant que la révision exceptionnelle des listes électorales a été lancée ce mercredi, une opération que son département veille à «perfectionner par le recours aux nouvelles technologies».

Le ministre a fait état, à cet égard, d'instructions données aux walis et aux walis délégués pour établir «une étroite coordination avec les permanences de la HIISE au niveau local», mettant l'accent sur le rôle important que joue cette instance pour «garantir la transparence des élections et améliorer le sens de l'exigence de comptes».

M. Bedoui a réitéré, enfin, la disposition de son département à accompagner et à collaborer avec la HIISE pour faire du prochain rendez-vous électoral «un nouveau succès dans un processus de démocratie émergent qui a souvent fait l'objet de manœuvres».

APS

ELECTION PRÉSIDENTIELLE: Début de l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales

L'opération de révision exceptionnelle des listes électorales a débuté hier et s'étalera jusqu'au 6 février prochain, en prévision de l'élection présidentielle qui se déroulera le 18 avril 2019.



Cette révision exceptionnelle des listes électorales intervient en vertu des dispositions de la loi organique n 16-10 relative au régime électoral, et la signature du décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le 18 avril 2019 en vue de l'élection du président de la République. Les listes électorales sont, ainsi, dressées et révisées dans chaque commune sous le contrôle d'une commission administrative électorale composée d'un magistrat désigné par le président de la Cour territoriale compétente pour présider la commission, du président de l'Assemblée populaire communale (APC), du secrétaire général de la commune, et de deux électeurs de la commune, désignés par le président de la commission.

Les listes électorales des membres de la communauté nationale établie à l'étranger sont également dressées et révisées dans chaque circonscription diplomatique ou consulaire sous le contrôle d'une commission administrative électorale présidée par le

chef de la représentation diplomatique ou le chef du poste consulaire, désigné par l'ambassadeur. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a invité déjà tous les citoyens non-inscrits sur les listes électorales et âgés de dix-huit (18) ans révolus le jour du scrutin, soit le 18 avril 2019, à demander leur inscription sur la liste électorale de la commune de résidence.

Les électeurs ayant changé de résidence doivent, quant à eux, se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence qui prendra en charge la procédure de radiation et d'inscription. La demande d'inscription doit être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité et l'autre justifiant la résidence, avait précisé le ministère. Les bureaux chargés des élections au niveau des communes sont, ainsi, ouverts tous les jours de la semaine, de 9H 00 à 16H30.

La nouvelle loi relative au régime électoral souligne l'obligation de procé-

der à l'affichage d'un avis d'ouverture et de clôture de la période de révision des listes électorales et offre aux citoyens, omis sur la liste électorale, la possibilité de présenter leurs réclamations au président de la commission administrative électorale, dans les formes et délais prévus par la loi.

«Tout citoyen inscrit sur l'une des listes de la circonscription électorale peut faire une réclamation justifiée pour la radiation d'une personne indûment inscrite ou l'inscription d'une personne omise dans la même circonscription, dans les formes et délais prévus par la présente loi organique», stipule l'article 19 de cette loi organique.

Les réclamations en inscription ou en radiation, doivent être formulées dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis de clôture de l'opération de révision des listes électorales et ce délai est ramené à 5 jours en cas de révision à titre exceptionnel, prévoit la nouvelle loi. Les réclamations doivent être soumises à la commission administrative électorale, qui doit

statuer par décision dans un délai ne dépassant pas 3 jours.

Selon le régime électoral adopté en juin 2016, les intéressés peuvent former un recours dans les 5 jours ouvrables à partir de la date de notification de la décision. A défaut de notification, le recours peut être introduit dans un délai de 8 jours ouvrables, à compter de la date de la réclamation.

«Ce recours, formé par simple déclaration au greffe, est porté devant le tribunal territorialement compétent ou le tribunal d'Alger pour la communauté algérienne établie à l'étranger qui statue par jugement dans un délai maximal de 5 jours sans frais de procédure et sur simple notification faite 3 jours à l'avance à toutes les parties concernées. Le jugement du tribunal n'est susceptible d'aucune voie de recours», précise la nouvelle loi. Au total de 22.883.772 électeurs étaient inscrits sur les listes électorales lors des élections locales du 23 novembre 2017.

PRÉSIDENTIELLE : 12 chefs de partis et 50 prétendants libres retirent les formulaires de candidatures (ministère)

Douze (12) présidents de partis politiques et 50 prétendants libres ont procédé au retrait des formulaires de candidature à l'élection présidentielle, prévue le 18 avril prochain, indique le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire dans un communiqué.

Selon ce bilan provisoire arrêté mardi en fin de journée, 62 lettres d'intention de candidature ont été déposées au ministère, dont 12 émanant de présidents de partis politiques et 50 de prétendants indépendants, précise le ministère de l'Intérieur, ajoutant que «les concernés ont pu bénéficier des quotas de formulaires

de souscription, en application des dispositions légales en vigueur».

«Les opérations se poursuivent au fur et à mesure que les demandes sont formulées et se déroulent dans de bonnes conditions», note la même source.

Les présidents de partis politiques qui ont postulé à la candidature à l'élection de la présidence de la République sont Belaid Abdelaziz du Front El-Moustakbel, Adoul Mahfoudh du Parti de la victoire nationale (PVN), Ali Benflis du parti Talaie El Hourriyet, Ahmed Gouraya du Front des jeunes démocrates pour la citoyenneté (FJDC), Ali Zeghdoud du Rassemblement algérien (RA), Guer-

ras Fethi du Mouvement démocratique et social (MDS), Ali Faouzi Rebaïne du parti Ahd 54, Omar Bouacha du Mouvement El Infitah, Mohamed Hadeef du Mouvement national de l'espérance (MNE), Abdelkader Bengrina du Mouvement El Binaâ, Salim Khalfa du Parti de la jeunesse démocratique (PJD) et Aissa Belhadi du Front de la bonne gouvernance (FBG). Parmi les candidats indépendants, la liste jointe à ce bilan provisoire cite, entre autres, Ali Ghediri, général-major à la retraite, Rachid Nekkaz, qui avait déjà postulé à la candidature lors de l'élection présidentielle de 2014, et l'ancien député Tahar Mis-soum.

LE PRÉSIDENT DE LA HIISE, ABDELWAHAB DERBAL : «Comblent les vides juridiques dans l'organisation des rendez-vous électoraux par une concertation entre l'ensemble des acteurs»

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal a appelé, hier à Alger, à combler les vides juridiques constatés lors des précédentes échéances à travers une concertation et un dialogue entre l'ensemble des parties concernées par le processus électoral.

S'exprimant à l'ouverture des travaux de la session ordinaire du Conseil de la HIISE, M. Derbal a mis l'accent sur l'impérative révision de l'ensemble des textes de loi en rapport avec l'organisation des rendez-vous électoraux dans le but de combler les vides juridiques constatés lors des précédentes échéances, notamment les élections législatives et locales organisées en 2017. Il a relevé, à ce titre, la nécessité de «s'adapter aux nouveautés survenant sur la scène politique», partant de l'importance capitale que revêtent ces rendez-vous électoraux dans la vie de la Nation.

«Les élections ont de tout temps créé des polémiques et des différends qui peuvent déboucher parfois sur des confrontations, au vu notamment de leur importance dans l'accès au pouvoir et la gestion des affaires publiques, d'où la nécessité de soumettre les lois qui les régissent à une révision permanente et continue pour garantir davantage de crédibilité et de régularité», a soutenu le président de la HIISE. Il a ajouté, à ce



propos, que l'expérience sur le terrain acquise dans le cadre des élections législatives et locales de 2017, avait permis à la HIISE de sortir avec plusieurs observations, la plus importante étant «l'impérieuse nécessité d'une action commune pour diffuser la culture électoral». M. Derbal a rappelé, dans le même cadre, qu'aucun des participants aux élections législatives et locales de 2017 n'a obtenu la majorité absolue et «l'en-

semble des participants se sont plaints de difficultés qui les ont privé d'obtenir de meilleurs scores», un constat, a-t-il dit, qui exige la conjugaison des efforts de tout un chacun à l'effet de consacrer la pratique démocratique par le recours au dialogue et la concertation.

Parmi les points figurant à l'ordre du jour de cette session, la présentation et l'adoption du plan d'action de la HIISE pour la surveil-

lance des élections des années 2019-2020.

Le plan de la HIISE prévoit des propositions de mesures à même de renforcer la coordination entre l'Instance et le ministère de l'Intérieur dans le cadre de la commission mixte, le renforcement de la communication avec les partis politiques et les organisations de la société civile, l'amélioration des textes juridiques régissant les élections en sus du volet relatif à la formation.

Louh salue le rôle du pouvoir judiciaire dans la garantie de la crédibilité des rendez-vous électoraux

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a salué, hier, le rôle du pouvoir judiciaire dans la garantie de la crédibilité des rendez-vous électoraux, précisant que 1541 magistrats sont répartis à travers les communes du pays dans le cadre de la révision exceptionnelle des listes électorales, en prévision de la prochaine présidentielle. Intervenant à l'ouverture de la session ordinaire du conseil de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), M.

Louh a déclaré que le pouvoir judiciaire, en tant que garant des droits élémentaires et libertés «appuiera cette instance qui se trouve aujourd'hui face à une grande responsabilité». Affirmant que «la HIISE a prouvé, lors de toutes les précédentes occasions, qu'elle s'acquie pleinement de son devoir et veille à l'application de la loi, étant l'une des parties garantes de l'égalité entre tous», faisant savoir que «toutes les saisines faites par l'Instance dans le cadre des dernières élections législatives et locales ont été prises en charge, y compris les mesures de poursuites pénales».

Plusieurs jugements ont été rendus concernant les faits à caractère pénal, a-t-il assuré. Concernant les préparatifs de la présidentielle 2019, le ministre a expliqué que les tribunaux trancheront les recours introduits au sujet des décisions prises par les com-



missions des circonscriptions électorales relatives au refus d'opposition à l'inscription et la radiation des listes électorales.

Les magistrats répartis à travers les communes, à la tête des commissions électorales, se chargeront de la validation des listes définitives après achèvement de la période de révision exceptionnelle, a-t-il ajouté. Dans le cadre de leurs prérogatives, en cas de signalement, saisine ou doléance par la HIISE au sujet de faits à caractère pénal, les parquets engagent directement des poursuites judiciaires à l'encontre de ceux qui commettent des

actes punissables à même de troubler le déroulement normal et bon de la prochaine élection, a ajouté M. Louh.

Le ministre a également mis l'accent sur le rôle important de la HIISE, «l'un des principaux mécanismes constitutionnels qui garantissent transparence et crédibilité des élections», de par leur indépendance, leurs prérogatives et leur composante, ce qui contribuera à l'édifice politique et institutionnel du pays, faisant remarquer que «ce rôle exige un climat approprié auquel contribuent tous ceux qui veulent que l'Algérie gagne l'enjeu de la prospérité et de la stabilité».

PARLEMENT / LOI / CORRUPTION/LUTTE

La Cour des comptes renforcée de neuf chambres territoriales pour un contrôle plus efficace au niveau local (président)

La Cour des comptes s'est renforcée de neuf (09) chambres territoriales pour un contrôle plus efficace des budgets des collectivités locales, a indiqué hier son président, Abdelkader Benmarouf.

La Cour des comptes, dont la mission première est d'assurer de l'utilisation adéquate de l'argent public à travers l'audit des différents budgets, alloués aux Administrations, s'est renforcée de neuf (09) chambres territoriales pour un contrôle plus efficace des budgets des Collectivités locales (Communes, Daïras et wilayas), a fait savoir M.

Benmarouf devant la Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre des auditions pour l'examen du projet de loi, modifiant et complétant, la loi n° 01-06 du 21 Moharram 1427 correspondant au 20 février 2006 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption.

Rappelant que les budgets des Collectivités locales étaient contrôlés «à distance», le président de la Cour des comptes a précisé que la création de ces chambres territoriales vise à assurer un contrôle de «proximité», et par conséquent plus efficace.

La Cour des comptes veille à juguler les risques liés à l'utilisation de l'argent public en termes de fraude ou certaines opérations douteuses qui ne laissent pas de traces, même si son travail repose essentiellement sur les documents justificatifs, a-t-il souligné.

Expliquant que le plus grand champ d'intervention de la Cour des comptes reste les budgets d'équipement dans le cadre des marchés publics, tant au niveau local que national, M. Benmarouf a affirmé que «des centaines de milliers de marchés sont réalisés annuellement entre secteur public et secteur privé et que la Cour se charge de leur contrôle tous pour s'assurer de leur régularité».

Il a déclaré, également, que son Institution «effectue un contrôle rigoureux de tous les comptes financiers accordés aux gestionnaires, qu'ils soient ordonnateurs, comptables ou fonctionnaires, tenus en vertu des législations en vigueur, de soumettre leurs budgets à la Cour des comptes».

À la fin de chaque année, l'ensemble des comptes et budgets publics est communiqué à la Cour des comptes qui peut savoir avec précision comment a été utilisé l'argent public», a-t-il ajouté.

Soulignant que la Cour des comptes «n'est pas mandaté directement par le législateur de lutter contre la corruption», M. Benmarouf a expliqué néanmoins que celle-ci «est appelée, à travers ses missions de contrôle de l'utilisation de l'argent public, à déceler la fraude dans les transactions financières ou dans les actes du gestionnaire des deniers publics».

«La lutte contre la corruption ne constitue une mission propre à la Cour des comptes mais un objectif à travers le contrôle rigoureux de l'utilisation de l'argent public via l'audit des différents budgets alloués aux Administrations en soumettant tout gestionnaire de deniers publics à l'interpellation à leur sujet», a-t-il conclu.

ALGÉRIE - MALI: Les défis auxquels font face les deux pays nécessitent une coopération poussée



Les défis auxquels font face l'Algérie et le Mali sont «immenses» d'où la nécessité d'une coopération «poussée pour pouvoir les juguler», a assuré, hier à Alger, le secrétaire général du ministère malien de la Sécurité et de la Protection civile, Aser Kamate. «Les défis sont en définitive immenses d'où la nécessité d'une coopération poussée pour pouvoir les juguler», a-t-il souligné lors d'une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de la 4ème session du comité mixte de sécurité algéro-malien.

Aser Kamate a ajouté que l'expérience et l'expertise algériennes, dans divers domaines, méritent «d'être autant saluées qu'exploitées», exprimant la reconnaissance «des plus hautes autorités maliennes à ses homologues algériennes pour le rôle combien important qu'elles ne cessent de jouer dans le renforcement des liens d'amitié et de coopération».

Il a relevé que dans le cadre du renforcement de cette coopération, divers mécanismes ont été mis en place, à travers notamment la grande commission mixte de coopération, le comité bilatéral frontalier et la commission mixte de sécurité, ajoutant que les fréquentes visites de nos autorités soutiennent ces mécanismes.

Le responsable malien a rappelé le «rôle important» joué par l'Algérie dans l'histoire de son pays, particulièrement dans les négociations de paix, à travers la concrétisation de l'accord de paix et de la réconciliation, issu du processus d'Alger.

L'accord de paix et de réconciliation au Mali, signé dans une première étape en mai 2015, et dans une deuxième phase en juin de la même année, par toutes les parties maliennes à Bamako, avait été obtenu après cinq rounds de dialogue, engagé en juillet 2014 sous la conduite d'une médiation internationale, dont l'Algérie avait été le chef de file. Il a affirmé que les recommandations pertinentes qui seraient dégagées de la réunion du comité mixte de sécurité algéro-malien permettraient d'aller de l'avant en matière de lutte antiterroriste, de lutte contre la criminalité transnationale organisée, de lutte contre le trafic illicite des armes, et le renforcement de la coopération «mutuellement avantageuse», entre les peuples algérien et malien.

Réunion du comité frontalier algéro- malien au deuxième semestre 2019

Le comité frontalier bilatéral algéro-malien tiendra sa réunion, au deuxième semestre 2019, a indiqué hier à Alger, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Salah-Eddine Dahmoune. Dans une déclaration à la presse en marge de la 4e session du comité mixte de sécurité algéro-malien, M. Dahmoune a annoncé que «le comité frontalier bilatéral, co-présidé par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Noureddine Bedoui et son homologue malien, se tiendra au deuxième semestre 2019».

Après avoir rappelé que le comité se charge également d'examiner les questions du développement frontalier, économique et culturel, le SG du ministère de l'intérieur a souligné que l'Algérie avait assuré la formation d'agents de la police et de la protection civile maliennes.

«Dans le cadre de la coopération policière bilatérale, nous avons formé plus de 220 cadres de la police malienne au sein des différentes écoles de police algériennes, outre 11 agents de la protection civile», a-t-il précisé.

ALGÉRIE - MALI Début à Alger des travaux de la 4^e session du comité mixte de sécurité algéro-malien

Les travaux de la 4ème session du comité mixte de sécurité algéro-malien ont débuté hier à Alger pour discuter notamment de «l'ensemble des aspects sécuritaires ainsi que d'autres sujets comme l'administration territoriale».

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, avait reçu mardi une délégation malienne conduite par le secrétaire général du ministère malien de la Sécurité et de la Protection civile, Aser Kamate. M. Kamate avait tenu, à



cette occasion, à saluer le rôle «important» de l'Algérie dans la stabilisation du Mali, rappelant la mise en œuvre des accords de paix de Bamako nés du processus d'Alger.

COMITÉ MIXTE DE SÉCURITÉ ALGÉRO-MALIEN: Le niveau atteint en matière de coopération et d'échange «exige davantage d'intensification»

Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah-Eddine Dahmoune a affirmé, hier à Alger, que le niveau atteint, jusqu'à présent, par le Comité mixte de sécurité algéro-malien en matière de coopération et d'échange «exige davantage d'intensification», en raison de la «faible» mise en œuvre de différentes recommandations, issues des précédentes sessions de ce mécanisme de sécurité.

Dans son allocution d'ouverture de la 4ème session du comité mixte de sécurité algéro-malien, M. Dahmoune a relevé que «le niveau atteint, jusqu'à présent, en matière de coopération et d'échange, à travers les différents mécanismes de coopération sécuritaire, notamment dans le cadre du Comité mixte de sécurité, dont la dernière session s'est tenue en octobre 2017 à Bamako, exige davantage d'intensification, au regard de la volonté de nos deux pays de hisser la coopération au plus haut niveau».

Il a déploré la faible mise en œuvre des recommandations, issues des précédentes sessions, restées lettre morte sur les procès verbaux de ces sessions», d'où la nécessité, aujourd'hui, «d'ouvrir davantage au soutien du bilan de notre coopération, de remédier aux insuffisances et de lever les entraves aux impacts négatifs sur la réalisation des objectifs que nous fixons ensemble, au mieux des intérêts de nos deux pays et peuples frères».

Les liens profonds de fraternité liant les deux pays, leurs intérêts, les défis communs complexes de la région et la réalité du voisinage «nous incitent, plus que jamais, à davantage de solidarité et de coopération aux niveaux bilatéral et régional», a-t-il estimé.

Pour M. Dahmoune, l'Algérie et le Mali appartiennent à une région, de plus en plus, menacée par les différentes formes du crime organisé

transfrontalier, d'autant que le terrorisme et le crime organisé sont désormais étroitement liés, en particulier le trafic illicite d'armes et de drogues, à travers des réseaux criminels organisés ayant tissé des liens solides avec les groupes terroristes actuels dans le Sahel».

Après avoir rappelé que la sécurité dans la région commune est indivisible, le SG du ministère de l'Intérieur a souligné que le voisinage et le destin commun exigent des deux parties «le développement d'une coopération efficace, la mobilisation de tous les moyens de lutte contre le crime et le terrorisme ainsi que le tarissement de leurs financements, outre l'affrontement de l'extrémisme et des idées destructrices diffusées par les groupes terroristes, en vue d'ébranler la stabilité de nos pays et la sécurité de notre région».

Le retour des combattants terroristes étrangers «aggraverait davantage la situation», a-t-il affirmé, ce qui exige, de tout un chacun, de relever le niveau de vigilance, pour se prémunir des graves répercussions qui en découleront, de relancer la coordination bilatérale et prendre des mesures unifiées, coordonnées et concrètes.

M. Dahmoune a saisi cette occasion pour souligner l'importance du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC) et saluer son rôle «efficace» dans la coopération et la coordination pour la lutte contre le crime transfrontalier.

-L'Algérie réaffirme sa volonté d'accompagner le Mali dans la démarche de paix et de Réconciliation nationale-

Réaffirmant la volonté de l'Algérie d'accompagner le Mali dans la démarche de paix et de réconciliation nationale, et ce, en mettant sa propre expérience à la disposition des Maliens, le SG du ministère de l'Intérieur a rappelé que la réalisation de la paix et de la sécurité au

Mali, «est une démarche pour laquelle l'Algérie a toujours œuvré, à travers les orientations judicieuses du président de la République, M.

Abdelaziz Bouteflika, à la faveur notamment de l'Accord de paix issu du processus d'Alger, lequel a enregistré un progrès considérable dans les étapes de sa mise en œuvre, a-t-il précisé.

Cet accord, a indiqué M. Dahmoune, demeure le cadre et la seule issue à la crise au Mali, à travers la consécration du dialogue, pour préserver l'unité territoriale du Mali, sa souveraineté et la cohésion de son peuple».

Le responsable a dit que la Réconciliation nationale était «le noyau» de ce processus, en vue de restaurer la paix, resserrer les rangs et promouvoir la culture de la tolérance.

A cet égard, M. Dahmoune a salué la réunion qui a regroupé, en juin dernier, des cadres du ministère et des experts maliens, consacrée à la présentation de l'expérience algérienne en matière de Réconciliation nationale, notamment les principes contenus dans le projet initié par le président Bouteflika, avec l'objectif, a-t-il expliqué, d'unifier les Algériens et d'instaurer la sécurité et la stabilité en Algérie.

Il s'est également félicité de la visite effectuée, en novembre dernier, par une délégation composée de membres de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation et d'un représentant du bureau du haut émissaire du président de la République malien, chargé de l'exécution de l'Accord de paix et de réconciliation nationale, appelant les experts, dans le cadre des travaux de cette commission, à examiner l'éventualité de créer un mécanisme technique commun de suivi et de poursuite de la concrétisation de la coopération entre les deux pays, en vue de tirer profit de l'expérience algérienne en matière de Réconciliation nationale.

-L'Algérie et le Mali appellent

à renforcer leur coopération en matière de lutte contre la migration clandestine-

Le SG du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales a évoqué le phénomène de migration clandestine, en recrudescence, indiquant que l'Algérie est désormais «une destination pour un nombre important de migrants, dont le flux constant a des retombées négatives sur l'ordre et la sécurité publics».

Il a souligné que la migration clandestine constitue désormais «un des aspects du crime organisé, à travers les réseaux criminels et terroristes qui ciblent la sécurité et la stabilité du pays», rappelant, à cet effet, les efforts consentis par l'Algérie en matière de prise en charge des migrants clandestins, notamment sur le plan santé, et leur rapatriement dans le respect total de leurs droits et dignité humaine, ce qui n'est pas étranger aux valeurs et traditions de la société algérienne.

Cependant, il a déploré le recours de «certaines parties à l'exploitation de cette question pour ébranler la stabilité de l'Algérie et ternir son image sur les plans régional et international».

«Je suis convaincu que vous partagez mon avis quant à l'importance de la dimension humaine dans les relations entre nos deux pays, au regard de l'impact de ce volet sensible sur les liens entre les deux peuples, et partant sur la coopération fructueuse et efficace profitables à tous», a poursuivi le même responsable.

«L'établissement d'une coopération solide pour l'appui de cette démarche consistant à utiliser cette question pour ébranler la stabilité et la sécurité de nos deux pays ou prétexte pour porter atteinte à nos relations bilatérales exceptionnelles», a-t-il conclu.

APS

RETRAITE

Vers une «stabilité» du déficit de la CNR durant les prochaines années (DG)

Le déficit financier de la Caisse nationale des Retraites (CNR) connaîtra une « stabilité » durant les prochaines années en raison de la «régression» enregistrée dans les départs à la retraite, a affirmé hier à Alger, son directeur général, Slimane Mellouka.

«Il y aura une certaine stabilité du déficit financier de la caisse dans les années à venir, puisque il y a eu une régression des dossiers de retraites en 2018 avec l'abrogation des dispositions pour le départ à la retraite avant l'âge légal. Aussi, nous prévoyons un passage du déficit de l'ordre de 600 à 610 milliards DA en 2019», a précisé M. Mellouka, sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale.

Faisant savoir que le nombre des départs à la retraite a été de moins de 80.000 l'année écoulée, il a rappelé que le déficit actuel de la caisse s'élève à 600 milliards DA.

Un montant qui a été octroyé à cette dernière, sous forme d'un prêt à payer en différé et en 2 tranches, avec un délai de 20 ans, et ce, dans le cadre de loi de Finances (LF 2019), a-t-il détaillé. A ce montant, s'ajoute la contribution «régulière» de l'Etat, ce qui a permis à la caisse de se doter d'un total de 700 milliards de DA devant lui permettre de couvrir le paiement des pensions et allocations des



retraites, a-t-il ajouté.

Le même responsable a fait état, en outre, de «réflexions sur des pistes» devant endiguer le déficit qui «se creuse» depuis 2015, dont des «mesures juridiques» pour assurer le recouvrement des déperditions dues aux non déclarations ou à la sous déclaration des travailleurs par leurs employeurs.

Sachant, a-t-il noté, qu'il y aurait quelque 43 % des salariés non déclarés», selon l'affirmation du ministre du Travail, de

l'Emploi et de la Sécurité sociale.

«L'Etat réfléchit à des mécanismes de réduction des frais de fonctionnement ciblant l'ensemble des organismes du système de Sécurité sociale, en plus du développement de la politique de l'emploi afin d'augmenter le nombre des cotisations», a-t-il poursuivi, exprimant son «souhait de revenir à la situation d'équilibre», soit 1 retraité pour 5 cotisants.

Tout en rappelant les mesures «déjà prises» par les pouvoirs publics pour

faire face au déficit de la caisse induit par le nombre «très important» des départs à la retraite anticipée, il a affirmé que cela s'est traduit par un déficit croissant, de l'ordre de 100 milliards DA l'an, passant ainsi de 150 milliards DA en 2015 à près de 560 milliards DA en 2018. Un montant de 500 milliards DA avait alors été accordé à la caisse pour lui permettre d'assurer le paiement des pensions, et ce, dans le cadre de LF 2018, a-t-il rappelé.

Revenant sur l'évolution de ce déficit financier, il a soutenu qu'en 2013-2014, la caisse «avait encore les moyens nécessaires» pour prendre en charge les dépenses de l'époque, mais depuis 2015, une «saignée très importante» a été ressentie.

«En 2016, près de 300.000 dossiers de départs à la retraite ont été déposés», a-t-il relevé, faisant savoir qu'après sélection, plus de la moitié a été retenue, ce qui a négativement impacté l'équilibre de cette caisse «dépendante» des cotisations, a-t-il encore rappelé.

DÉVELOPPEMENT

Réalisation de 315 projets de développement d'un coût de 124 milliards DA pour l'exercice 2018

La wilaya de Blida a bénéficié de la réalisation de 315 projets de développement dans les différents secteurs durant l'exercice 2018 au titre des programmes sectoriel et communal, avec une enveloppe financière de 124 milliards DA, a annoncé mardi le wali, Youcef Cherfa.

Lors d'une conférence de presse consacrée au développement local, M. Cherfa a précisé que «la wilaya de Blida a bénéficié jusqu'au 31 décembre 2018, de 315 projets de développement d'une valeur de 124 milliard DA pour les différents secteurs inscrits dans la nomenclature d'investissement de la wilaya», ajoutant que «ces projets s'inscrivent dans le cadre des programmes de développement sectoriel et communal, de la Caisse de solidarité des Collectivités locales et du budget local».

Le taux de consommation de ces montants s'élève à 78 %, tandis que les autres projets de développement et les opérations restantes non réalisés seront parachevés en 2019, a expliqué le wali.

Dans ce cadre, le secteur des ressources en eau a bénéficié de la réalisation de 22 forages ayant contribué à l'augmentation des capacités de l'eau potable au niveau de la wilaya à 20.000 m³, outre 4 réservoirs d'eau d'une contenance de 14.000 m³ et la réalisation de 41 km de canalisations de distribution d'eau potable et 8400 m de canalisations d'assainissement sanitaire.

Ce secteur enregistra également, durant l'année en cours, la réalisation de 49 nouveaux forages pour renforcer le réseau de l'eau avec 45.000 m³ et 9 réservoirs d'eau d'une contenance de 12.500 m³, outre une opération de réhabilitation des tronçons endommagés du réseau d'eau en vue de mettre fin au problème de fuite qui s'élève à 40 %, la réalisation de 99 km du réseau de distribution de l'eau et 8 km de canalisation d'assainissement, a fait savoir M. Cherfa.

En outre, la réalisation de deux stations d'épuration à Bouinane et Chréa avec un montant de 2,8 milliards DA est prévue hors le programme d'urgence, a-t-il ajouté. Le secteur de l'habitat a enregistré la réalisation de 106.000 unités dans différentes formules, dont 23.000 unités de Logements publics localisés (LPL) à distribuer en 2019. En vue d'améliorer le cadre de vie des citoyens, un montant de 5,5 milliards DA a été consacré à l'amélioration urbaine dans le cadre du programme d'urgence qui a englobé l'embellissement et l'aménagement de 380 cités. Le secteur de l'énergie a enregistré, en 2018, la réalisation d'une centrale électrique à Boufarik d'une capacité de 505 mégawatt et un poste de transformation électrique, lesquelles s'inscrivent dans le cadre de la résolution des perturbation de l'alimentation en électricité et des coupures qui étaient enregistrées auparavant. Concernant le Gaz, il a été procédé au raccordement de 21.000 foyers aux réseaux de distribution de gaz et la réalisation de 2015 km de gazoduc, a ajouté le wali de Blida.

Le secteur de l'Education a enregistré la réalisation de 9 complexes scolaires comportant 90 classes, alors qu'il sera procédé lors de l'année en cours la réalisation de 16 CEM, 10 lycées et 14 primaires, outre la réalisation de 8000 lits dans le secteur de l'Enseignement supérieur. Concernant le secteur de Santé, il a été procédé lors de l'année dernière à la réception d'un centre de prise en charge des malades atteints d'Alzheimer et une salle de soins, le lancement de la réalisation de 7 salles de soin au niveau des différentes communes, alors qu'il sera procédé, en 2019, à la réception d'un établissement hospitalier de 60 lits et d'un centre «mère-enfant» à la commune de Boufarik.

Quant au secteur de l'agriculture, il a enregistré, en 2018, un chiffre d'affaire estimé à 100 Mds DA dont 50 Mds de revenus provient des agrumes, a-t-il dit.

S'agissant de la transformation de propriétés des terres agricoles du droit de jouissance en droit de concession, le nombre de bénéficiaires a atteint les 9629 bénéficiaires, a-t-il précisé, soulignant que 9563 dossiers ont été déposés au niveau de l'Office National des terres agricoles (ONTA) dont 9082 bénéficiaires ont préparé leurs cahiers de charges. 8868 droit de concession ont été distribués, a-t-il ajouté. Tous les travaux de la commission chargée de l'étude de ces dossiers ont été finalisés et le dossier de la wilaya de Blida a été clos, a indiqué M. Cherfa, ajoutant que les terres agricoles dont les propriétaires n'ont encore pas déposé de dossiers de transformation en droit de concession seront récupérées. Le stade Mustapha Tchaker bénéficiera, lors de cette année, de travaux de réhabilitation pour le mettre en conformité avec les normes de la FIFA et il sera réservé uniquement aux matchs de la sélection nationale de football, a-t-il dit, ajoutant que la Fédération algérienne de football (FAF) se chargera de sa gestion. Un montant de 59 Mds DA sera alloué à cette opération.

Le secteur de la jeunesse et des sports bénéficiera de la réalisation d'une salle omnisport à Berreyan (Boufarik) avec un montant de 14 milliards de centimes, octroyés par un investisseur privé en tant que don.

APB

INDUSTRIE

L'Association des producteurs de boissons dénonce de fausses allégations sur des additifs alimentaires

L'Association des producteurs algériens de boissons (APAB) a dénoncé hier les «fausses alertes» faisant état de l'utilisation de certains additifs alimentaires prétendus nuisibles à la santé, dans la fabrication de boissons algériennes.

«Suite à la parution de plusieurs communiqués de presse relayant des notes diffusées par certaines directions de santé de wilayas, dont le contenu pour le moins infondé et exceptionnellement nuisible, l'APAB condamne fermement toute allégation ou déclaration d'un tel niveau de gravité qui ne soit officiellement diffusée par les instances habilitées en la matière», précise le président de l'APAB, Ali Hamani, dans un communiqué.

«Ces fausses alertes relatives à l'utilisation de certains additifs alimentaires dont E211, E330, E171, E102, E307, E339, E325 n'ont aucun fondement technique et ne présentent aucun argument qui puisse être pris en compte», note le communiqué qui soutient que cela «n'aurait pour but que de nuire ouvertement à la réputation des opérateurs nationaux algériens et à la production nationale».

«Ceci est d'autant plus grave et inacceptable que l'utilisation des additifs, objet de ces allégations, est parfaitement légale et autorisée par la réglementation internationale régie par le Codex Alimentarius (commission mixte d'experts des Etats Membres et ceux de la FAO et de l'OMS) ainsi que par la réglementation nationale (Décret exécutif n 12-214 du 15 mai 2012 fixant les conditions et les

modalités d'utilisation des additifs alimentaires dans les denrées alimentaires destinées à la consommation humaine).

Ce décret précise en son annexe leurs noms et leurs fonctions technologiques», selon M. Hamani.

«Même si toute intention de prévention est louable, nous, APAB, considérons que certains directeurs exécutifs de wilayas ont fait preuve de grave légèreté dans le traitement de ces informations collectées auprès de personnes non habilitées.

Ils n'ont pas tenu compte des enjeux nationaux de telles allégations ni même de la réglementation internationale qui encadre l'utilisation de tout additif alimentaire.

De telles déclarations erronées ont un impact désastreux à tous les niveaux», poursuit-il.

Ces allégations «remettent en question les textes algériens, la souveraineté de nos instances nationales seules habilitées à traiter de telles problématiques et aussi la crédibilité de ces mêmes institutions et directions de santé qui sont censées appuyer les efforts gigantesques engagés par toutes les parties prenantes dans le but de protéger le consommateur algérien», fait valoir le président de l'APAB.

Pour éviter ce type de préjudice, l'APAB souhaite que soient clarifiés les prérogatives des directeurs exécutifs de wilaya en matière d'interprétation des décrets.

En réaction à ces allégations, «nous avons sollicité l'intervention des ministres chargés du Commerce et de



la Santé afin de prendre les mesures qui s'imposent pour qu'à l'avenir, de tels communiqués ne soient pas initiés dans la précipitation par des sources non habilitées en la matière».

«Nous considérons que ce type d'alertes demeure tendancieux et prête à confusion dans l'esprit des consommateurs, susceptible d'engendrer de l'angoisse et de la panique, nonobstant le préjudice causé à toute la filière de l'industrie agroalimentaire notamment celle des boissons en Algérie.

Rappelons au passage que tous les additifs alimentaires, objet de la campagne de dénigrement, sont utilisés non seulement par toute la filière agroalimentaire mais aussi par la filière pharmaceutique», note le communiqué.

M'SILA: Mobilisation d'un milliard de dinars pour la réhabilitation de 160 km de chemins communaux



Une enveloppe financière estimée à un (1) milliard DA a été allouée au titre de l'exercice 2019, pour la mise à niveau de 160 km de chemins communaux (CC), a-t-on appris mardi, du directeur des travaux publics (DTP), Djamel Bouhamed.

Ce montant financier puisé de Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, servira à la réhabilitation et la modernisation d'une partie des routes relevant des 47 communes de cette wilaya, a précisé le même responsable, soulignant l'établissement du cahier des charges en attendant l'octroi "dans le plus bref délai", des marchés aux entreprises de réalisation. Les actions prévues consistent en le creusement et la réalisation des caniveaux sur les abords des routes, l'entretien des passerelles en plus d'autres travaux de goudronnage, ce qui permettra l'exploitation des axes routiers concernés durant plusieurs années, selon la même source.

M. Bouhamed a fait savoir que la priorité dans ce plan d'action de réhabilitation a été donnée aux chemins communaux en état de dégradation avancée, enregistrant un dense trafic routier ajoutant que ce même plan d'action vise le désenclavement de plusieurs zones rurales et la sécurisation des usagers de la route.

La wilaya de M'sila dispose d'un réseau routier de 3 000 km qui nécessite chaque année des opérations d'entretien et de modernisation.

OUUM EL BOUAGHI: Vers la régularisation de la situation de 2000 exploitants agricoles

L'Office national des terres agricoles (ONAT) a recensé dans la wilaya d'Oum El Bouaghi quelque 2000 exploitants agricoles devant être régularisés au titre des dispositions portant reconversion de la propriété des terres agricoles du droit de jouissance permanent en droit de concession, a-t-on appris mardi, du directeur local de cet office, Khaled Manâa.

L'opération de recensement des agriculteurs exploitant des terres agricoles relevant du bien privé de l'Etat, a été lancée en application de l'instruction interministérielle émise par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le ministère des Finances et celui de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, a expliqué la même source. Au terme de cette opération, les dossiers de 2000 agriculteurs activant à travers les 29 communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi, seront définitivement assainis, a-t-il souligné.

Il a dans ce contexte rappelé que les terres relevant des domaines de l'Etat sont soumises à un système de concession qui assure au bénéficiaire tous les droits garantissant ses investissements à commencer par la durée de la concession fixée à 40 ans renouvelables à la demande de l'intéressé ou de son héritier avec possibilité d'hypothèque pour bénéficier des aides et des crédits bancaires nécessaires.

Le directeur local de l'ONAT a aussi fait savoir qu'une fois l'opération de réception des dossiers parachevée, une commission ad hoc devra procéder à des sorties sur terrain et réexaminer la situation des agriculteurs «au cas par cas».

LES SERVICES DE LA POLICE DE L'OUEST: Vers la formation de 30 cadres en matière de droits de l'homme et des libertés publiques

Quelque 30 cadres de la sûreté nationale relevant des services de la police de l'Ouest seront formés, durant la période allant de 2019 à 2021, dans le domaine des droits de l'homme et des libertés publiques a-t-on appris, mardi, auprès des services de l'inspection régionale de la police de l'Ouest.

Lors de la présentation du bilan d'activités de ce corps de sécurité de l'exercice 2018, il a été annoncé, la prochaine signature d'une convention entre l'inspection régionale de la police de l'Ouest et le rectorat de l'université d'Oran 2 «Ahmed Benbella» pour l'ouverture d'un master pour l'obtention d'une formation supérieure dans le domaine des droits de l'homme et des libertés publiques.

Cette initiative s'inscrit dans le sillage de la garantie et du renforcement de la promotion des droits de l'homme et des libertés publiques ainsi que leur consécration, sujets se trouvant au cœur des intérêts de la DGSN, a signalé la même source, précisant que cette décision vient en complément des efforts consentis par le Commandement de la sûreté nationale pour l'humanisation de traitement des personnes dans les différentes activités liées à l'ordre public, à la lutte contre la criminalité et à la prévention.

Il a été rappelé à cette occasion des mesures prises par la DGSN, notamment l'humanisation des conditions de mise en examen au siège des sûretés,



soutenue par des caméras pour superviser en direct et en permanence la situation des prévenus, en particulier par les procureurs de la république compétents territorialement.

A noter qu'une expérience similaire portant sur une formation spécialisée de post-graduation a été assurée à l'université d'Oran au profit des cadres des services de la police de la région

Ouest en sciences économiques et financières, en vue de renforcer leurs capacités à traiter des affaires relatives aux crimes économiques et financiers.

Plusieurs activités préventives et répressives des services de la police de la région ont été exposées et liées à l'ordre public, à la prévention des accidents de la circulation et à la police judiciaire.

BATNA: Lancement «incessamment» des travaux de réalisation de 15 terrains de sport dans la wilaya

Les travaux de quinze (15) terrains de sport seront lancés «au cours de l'année 2019» dans plusieurs communes de la wilaya de Batna, a-t-on appris mardi, du directeur local de la jeunesse et des sports (DJS).

Les cahiers de charge de ces projets ont été élaborés et les travaux seront «bien-tôt» lancés, a précisé Smail Boukherissa, soulignant que la plupart de ces stades seront construits dans des communes enclavées qui ne disposent pas de telles infrastructures, notamment Kimel, Taxlent, Zanat El Beida et Ouyoun El Assafir.

La réalisation de ces projets a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de 880 millions de dinars, dont 550 millions de dinars octroyés dans le cadre du programme des Hauts



plateaux et 330 millions de dinars alloués par le Fonds de garantie des collectivités locales. Durant les deux dernières années (2017 et 2018), un montant de plus de 1,6 milliard de dinars a été réservé pour la réalisation de plus de 160 terrains de

proximité ainsi que 40 terrain de sport à travers la capitale des Aurès, a précisé la même source, soulignant les efforts consentis pour la réalisation «d'au moins un terrain de sport dans chaque commune» Au début de l'année en cours, huit (8) ter-

rains de proximité ont été mis en service à travers plusieurs quartiers de la ville de Batna, a fait savoir le DJS, ajoutant que ces infrastructures sportives ont nécessité un investissement financier de l'ordre de 50 millions de dinars. Deux (2) marchés de commerce inexploités ont été convertis en deux salles de sport dans le quartier de Bouzouran et au pôle urbain du chef-lieu de wilaya dans le cadre d'un investissement privé.

M. Boukherissa a révélé que plusieurs infrastructures sportives sont en cours de réalisation dans plusieurs communes de la wilaya dans le cadre d'un investissement privé, citant, entre autres, une piscine dans la commune d'Ain Djasser et un complexe sportif dans la commune d'Ain Touta.

ORAN «REVE Académie», nouveau programme favorisant l'insertion des jeunes

Un nouveau programme de formation intitulé «REVE Académie» a été mis en place à l'Université d'Oran-1 «Ahmed Benbella» au profit des jeunes lycéens, universitaires et porteurs de projets, a-t-on appris de la coordinatrice de cette opération.

L'insertion des jeunes est l'objectif essentiel de cette initiative menée sous le slogan «Accéder à l'excellence», a précisé à l'APS, Asmaa Bengueddach, expliquant que l'acronyme «REVE» est inspiré des grandes actions ciblées, à savoir «Réfléchir», «Etablir», «Vendre» et «Evoluer».

Un cycle d'ateliers thématiques est

programmé tout au long de l'année universitaire en cours à l'effet de «doter les jeunes de compétences personnelles et techniques», a-t-elle signalé. «Il s'agit d'aider les jeunes à acquérir les outils à même de consolider, à terme, leurs chances d'employabilité», a souligné Mme Bengueddach, observant que le programme «REVE Académie» se distingue par ses actions en amont en faveur des lycéens.

Cette initiative, intervenant en complément aux efforts de l'Université dans le cadre de son rapprochement avec le secteur économique, vise aussi

à inculquer les compétences techniques dans l'entrepreneuriat et la création d'entreprise. La mise en oeuvre de ce programme a été précédée d'un atelier au profit des jeunes de 18 à 35 ans, animé en décembre dernier sous le thème «Comment être un entrepreneur de succès», a indiqué la coordinatrice.

Le programme «REVE Académie» est mené dans le cadre du partenariat de l'Université d'Oran-1 «Ahmed Benbella» avec l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), a-t-on signalé.

AÏN DEFLA: 3 brigades de gendarmerie en cours de création dans trois communes de la wilaya

Trois brigades de gendarmerie sont en cours de création dans trois communes de la wilaya de Aïn Defla en vue d'y renforcer la couverture sécuritaire, a indiqué lundi le chef du groupement local de ce corps de sécurité.

«Il s'agit de communes de Tarik Ibn Ziad, Djemaâ Ouled Cheikh et Aïn Bouyahia», a précisé le colonel Djamel Benyoub qui animait une conférence de presse consacrée au bilan des activités de l'année 2018 de ce corps de sécurité, signalant que les communes restantes (Mekhatria, Birbouche, Aïn Benian, Ben Allél et Oued Djemaâ) se verront doter de structures sécuritaires du même genre durant le prochain quinquennat après achèvement des études y afférentes.

«Il est clair que notre souci premier est que la couverture sécuritaire de la wilaya de Aïn Defla (36 communes) avoisinant actuellement les 81%, soit assurée à 100%», a soutenu le même officier, faisant état d'un plan visant la surveillance des communes non encore dotées de brigades de Gendarmerie.

S'agissant de l'activité du groupement de gendarmerie de Aïn Defla durant l'année 2018, le bilan se rapportant à l'homicide volontaire fait état du traitement de 4 affaires (une de plus par rapport à 2017) qui se sont soldées par l'incarcération de leurs auteurs.

Les crimes commis sont essentiellement motivés par les divergences portant sur les propriétés, ainsi que les conflits familiaux de tout genre, a-t-il souligné, observant que certains crimes ont été commis sous l'effet de l'alcool et des psychotropes.

Au sujet des agressions enregistrées sur le tronçon de l'autoroute Est ouest traversant la wilaya, il a été fait état de 16 affaires traitées en 2018, soit 9 de plus par rapport à 2017, relevant que cet état de fait s'explique, notamment, par la présence massive des gendarmes sur l'axe en question.

Cette présence a porté ses fruits au mois de mai de l'année écoulée dans la mesure où, a expliqué le colonel Djamel Benyoub, il a été



procédé au démantèlement d'un réseau criminel composé de 3 individus qui agressait les automobilistes et les piétons sur le tronçon de l'autoroute situé entre Boumedfaâ et Khémis Miliana.

«La mise hors d'état de nuire de ces criminels nous ayant permis de traiter 7 autres affaires du genre restées en suspens», s'est-il félicité.

Concernant le crime ordinaire, les crimes et délits contre les personnes arrivent en tête des affaires traitées (52,62 % des affaires traitées), suivis de ceux contre les biens (37,36 %), la falsification (5,56 %), la sécurité publique (4,39 %), la famille et les us (1,17 %), l'ordre public (1,17%), la sûreté publique (0,68 %) en sus de l'attroupement (0,09 %).

S'agissant du crime organisé, le groupement a procédé durant la période considérée au traitement de 30 affaires se rapportant à l'émigration clandestine, la drogue et les psychotropes (48), les armes et les munitions (4), la contrefaçon (1), la falsification (10), les crimes financiers et économiques (4), a-t-on souligné, faisant état d'un total de 150 personnes qui y étaient impli-

quées.

Au sujet de la sécurité routière, la même source a fait état de 429 accidents de la route ayant causé le décès de 91 personnes et des blessés à 775 autres durant l'année 2018, signalant une baisse de 9,68 % des accidents de la route par rapport à 2017 avec la prédominance du facteur humain qui reste la cause principale de ces accidents (près de 84% des cas).

4781 appels (dont 2080 de nuit et 2701 de jour) ont par ailleurs été effectués vers le numéro vert (1055), a-t-il précisé, relevant que l'implication des citoyens est importante dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes.

Au sujet du crime électronique, les unités du groupement territorial de la Gendarmerie de Aïn Defla ont procédé au traitement de 5 affaires (deux de plus par rapport à 2017) se rapportant notamment à la vie privée des citoyens, a-t-on recensé, observant que les jeunes recourant aux réseaux sociaux le font généralement avec «insouciance» et sans esprit «responsable» les dissuadant de s'immiscer dans la vie privée des gens.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 21 morts et 1.011 blessés en une semaine

Vingt et une (21) personnes ont trouvé la mort et 1.011 autres ont été blessées dans 976 accidents de la route survenus en une semaine (du 13 au 19 janvier) à travers le territoire national, selon un bilan de la Protection civile publié mercredi.

Le nombre le plus élevé de victimes a été enregistré dans la wilaya de Tlemcen où trois personnes sont décédées et 40 autres ont été blessées dans 43 accidents de la circulation, précise le même source.

Les services de la Protection civile ont procédé, par ailleurs, à l'extinction de 603 incendies urbains, industriels et autres. En outre, près de 5.000 opérations d'assistance à des personnes en danger et opérations diverses ont été effectuées par les éléments de la Protection civile durant la même période.

ORAN: L'auteur du braquage du journal Ouest Tribune condamné à 10 ans de réclusion

L'auteur du braquage d'un journal oranais (Ouest tribune), B.M.A (40 ans), survenu en juin 2011, a été condamné mardi à 10 ans de réclusion par le tribunal criminel de première instance d'Oran.

Lors de ce braquage, perpétré en plein jour à la Cité Djamel-Eddine, quatre malfaiteurs armés ont réussi à voler 1,7 million DA, représentant le salaire des travailleurs, qu'un agent du journal venait de retirer de la banque.

Alerté, le directeur du journal s'est lancé à la poursuite du véhicule des braqueurs à bord de son propre véhicule et a réussi à rattraper la voiture des braqueurs qui se dirigeait vers le quartier de l'USTO, mais a du suspendre la poursuite après avoir été menacé par une arme à feu par les malfaiteurs. Ce dernier a réussi, néanmoins, à noter le matricule de la plaque minéralogique du véhicule en fuite.

Fort de ce renseignement, les policiers ont réussi à interpellé quatre individus, dont une femme qui a bénéficié, plus tard, d'un non-lieu.

Les trois autres suspects ont été inculpés d'association de malfaiteurs et vol qualifié.

Jugés en 2012, ils ont été condamnés à des peines allant de 10 à 13 ans de prison ferme. Le quatrième complice, en fuite, a écopé, quant à lui, de 20 ans de réclusion par contumace. Après avoir échappé aux recherches de la police pendant cinq ans, B.M.A, qui conduisait le véhicule des braqueurs, a été arrêté en 2016 et jugé mardi par le tribunal criminel d'Oran. Durant le procès, B.M.A a rejeté les charges retenues contre lui, niant ainsi avoir participé au braquage. Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public a requis 20 ans de réclusion criminelle et, après délibérations, B.M.A a été condamné à 10 ans de réclusion criminelle.

NAÂMA: Chutes de neige et baisse notable de la température

Une fine couche de neige a recouvert, mardi, la zone montagneuse de «Mekalis», située au Sud de la wilaya de Nâama et dans les villages relevant de la commune frontalière de Kasdire, à l'extrême ouest de la wilaya, ont signalé les services des services météorologiques locaux.

Une vague de froid sévit depuis la matinée sur la wilaya de Nâama, où la température a atteint dans certaines localités les moins 6 degrés, notamment à Harchiya, à 10 kms au nord du chef-lieu.

Cette baisse drastique de la température a eu pour conséquence la constitution du verglas et des chutes de neige, a-t-on indiqué à l'annexe de l'Office nationale de météorologie de Nâama. Les agriculteurs et les éleveurs ont accueilli avec satisfaction ces précipitations qui permettront de régénérer le couvert végétal et d'avoir un impact positif sur la production agricole locale. Ces changements brusques de la température n'ont pas causé d'accidents ou de perturbations dans la circulation routière, a-t-on indiqué.

COUVERTURE VACCINALE POUR COMBATTRE L'ÉPIDÉMIE DE ROUGEOLE: Nécessité d'atteindre un taux de 95% au moins

Le taux de couverture en matière de vaccination devra atteindre au moins 95% à l'échelle nationale pour lutter contre l'épidémie de rougeole, a déclaré, mardi à Chlef, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui.

«Une couverture d'au moins 95% dans ce registre est nécessaire pour lutter contre l'épidémie de rougeole.

Il s'agit du seul moyen pour faire face à ce virus», a souligné le ministre, au cours d'une rencontre avec les cadres locaux du secteur de la santé.

Le premier responsable du secteur a appelé à user de tous les moyens de communication pour

sensibiliser les citoyens sur la nécessité de vacciner leurs enfants dès l'âge indiqué.

Il a, en outre, noté que les dettes des établissements hospitaliers envers la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) ont atteint les 38 milliards DA, «une somme ayant conduit à une cessation de paiement, avant que le Premier ministre n'intervienne, en juin dernier, pour débloquent la situation en recourant à un prêt bancaire».

A ce propos, M. Hasbellaoui a mis en garde, s'agissant des budgets des hôpitaux destinés à l'achat des médicaments, contre tout transfert de deniers relevant de ce chapitre vers d'autres, ce qui engendrerait, selon lui, une augmenta-

tion des créances des établissements sanitaires envers la PCH. Par ailleurs, le ministre a plaidé pour une meilleure prise en charge du personnel médical, appelant les responsables concernés à en faire une priorité.

«Le personnel médical doit bénéficier de toutes les conditions nécessaires en la matière pour bien accomplir sa mission. On doit également assurer sa sécurité, car il est inconcevable que des éléments de ce personnel soient agressés.

Le patient, lui, a tous les voies de recours pour réclamer ses droits», a-t-il expliqué.

Aussi, il a appelé à l'amélioration des conditions d'accueil des patients, mettant l'accent sur la nécessité de for-

mer un personnel qualifié pour justement bien accomplir cette mission au niveau des cellules d'accueil des différents hôpitaux.

Lors d'une visite d'inspection effectuée dans la matinée dans des chantiers d'hôpitaux de la wilaya, M.

Hasbellaoui a qualifié «d'inconcevable» le retard accusé dans la livraison de plusieurs structures sanitaires.

«Il n'est pas normal que certains hôpitaux soient en chantier depuis plus de dix ans.

Nous sommes là pour booster les travaux pour que les hôpitaux soient opérationnels dans les meilleurs délais afin de répondre aux demandes croissantes de la population», a-t-il déploré.

TUNISIE: L'UGTT appelle à une troisième grève générale en février



L'Union générale tunisienne du travail (UGTT) a appelé à une nouvelle grève générale les 20 et 21 février dans le secteur public, la troisième depuis novembre dernier, se disant, toutefois, ouverte au dialogue pour un compromis avec les pouvoirs publics.

«Nous souhaitons trouver des solutions. Nous avons annoncé une nouvelle grève dans un mois, tout en espérant que nous arriverons à trouver un compromis. Mais pas à n'importe quel prix», a déclaré le dirigeant de la centrale syndicale UGTT, Noureddine Taboubi. «On ne veut pas la grève pour la grève», a également ajouté M. Taboubi.

Après la mobilisation du 17 janvier, qui a, en partie, paralysé l'activité dans le pays, l'UGTT vient d'appeler à une nouvelle grève générale les 20 et 21 février dans le secteur public.

Il s'agirait de la troisième

depuis novembre en Tunisie, où les fonctionnaires et les salariés des entreprises publiques représentent près d'un quart de la population active.

L'annonce intervient après près d'une semaine d'une grève générale inédite touchant tous les services publics jeudi dernier en Tunisie, à l'appel du même syndicat, qui réclame une augmentation des salaires, une demande rejetée par le gouvernement en raison de l'état des finances publiques insuffisant.

Mais M. Taboubi avait assuré lundi que les négociations étaient toujours en cours, et qu'il restait quatre semaines pour parvenir à un accord.

Le ministre des Affaires sociales, Mohamed Trabelsi, a déclaré, de son côté, que le gouvernement et l'UGTT «sont aujourd'hui plus proches que jamais pour conclure un accord» sur l'augmentation des salaires des fonctionnaires.

ETHIOPIE: Amnistie accordée à 13.000 personnes



L'Éthiopie a annoncé mardi qu'elle accordait une amnistie à plus de 13.000 personnes dans le cadre d'un programme de réformes du Premier ministre, Abiy Ahmed, selon les médias d'Etat.

En juillet dernier, le Parlement avait adopté une loi permettant aux personnes reconnues coupables de «trahison, crime contre l'ordre constitutionnel et lutte armée» de présenter une demande d'amnistie. «Plus de (13.200) personnes ont profité de cette loi au cours des six derniers mois», a rapporté la radio-télévision Fana, citant le ministre de la Justice.

Dès son entrée en fonctions en avril dernier, M. Abiy a cherché à mettre un terme aux insurrections de groupes séparatistes ainsi qu'à diverses violations des droits fondamentaux. En juin, il a publique-

ment reconnu des actes de torture commis par les services de sécurité en les décrivant comme une forme de «terrorisme». Le Parlement éthiopien a approuvé jeudi une loi réglementant la vie des réfugiés qualifiés par le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) de l'une des plus progressistes d'Afrique.

«L'adoption de cette loi historique constitue une étape importante dans la longue histoire d'accueil des réfugiés de toute la région depuis des décennies», avait déclaré le haut-commissaire aux réfugiés, Filippo Grandi.

L'Éthiopie, deuxième pays le plus peuplé d'Afrique, accueille au total 905.000 réfugiés venus de pays en proie à des guerres ou troubles (Soudan du Sud, Somalie), ou bien fuyant des États autoritaires (Soudan, Érythrée).

USA: Un drone perturbe le trafic à l'aéroport de Newark, près de New York



Un drone a perturbé le trafic mardi à l'aéroport de Newark (New Jersey), l'un des trois grands aéroports new-yorkais, a indiqué l'agence fédérale de l'aviation américaine.

«Vers 17h00 (22h00 GMT), nous avons reçu deux rapports de vols arrivant sur Newark indiquant qu'un drone avait été vu» à proximité d'un autre aéroport tout proche, Teterboro, a indiqué un porte-parole de la Federal Aviation Administration.

Les vols arrivant sur Newark ont alors été suspendus «pour une courte durée», selon le porte-parole.

Aucun drone n'a été signalé depuis, et les arrivées ont pu reprendre, a-t-il précisé.

Les vols à destination de Newark restaient néanmoins suspendus dans l'immédiat, afin que les vols retardés puissent arriver, a-t-il ajouté.

Les perturbations dues aux drones se sont multipliées ces dernières semaines, avec notamment la paralysie spectaculaire de l'aéroport londonien de Gatwick pendant 36 heures, les 19 et 20 décembre.

INDE: 12 morts et 25 blessés dans un accident de la route dans l'est du pays



Douze personnes sont mortes et 25 autres ont été blessées mardi dans un accident de la route survenu dans le district de Kandhamal à Odisha dans l'est de l'Inde, a indiqué mardi soir la police.

L'accident s'est produit lorsqu'un camion dans lequel se trouvaient les victimes est tombé dans un profond ravin dans le district de Kandhamal à Odisha, selon la même source qui a précisé que les victimes, dont quatre femmes, se rendaient dans une église à Brahmanigaon depuis la ville de Gadapur pour une cérémonie religieuse. Les personnes blessées ont été transportées vers un hôpital local, a ajouté la police, relevant que le nombre des morts pourrait augmenter car beaucoup de blessés sont dans un état critique. Le ministre des Transports d'Odisha, Nrusingha Sahu, a déclaré à la presse que «le conducteur du véhicule est soupçonné de conduire sous l'effet de l'alcool».

RUSSIE: Mort d'un troisième pilote lors l'atterrissage d'un bombardier près de Mourmansk

Un bombardier stratégique russe Tupolev Tu-22M s'est écrasé mardi à l'atterrissage près de Mourmansk (nord), tuant trois de ses membres d'équipage et en blessant un autre, a annoncé le ministère russe de la Défense. «Le 22 janvier 2019 dans la région de Mourmansk, l'avion Tu-22M3 a connu un atterrissage compliqué à cause de fortes chutes de neige après un vol d'entraînement (...) Il a été détruit», a indiqué l'armée russe, citée par les agences de presse.

L'armée a précisé que «deux membres d'équipage sont morts» et deux autres «ont reçu sur place l'assistance médicale nécessaire», avant qu'un porte-

parole d'un centre médical régional ne déclare à l'agence TASS qu'«un (des blessés) est décédé». Le Tupolev Tu-22M est un bombardier stratégique de conception soviétique pouvant accueillir quatre pilotes et membres d'équipage.

Il peut voler à plus de 2.000 km/h et a été utilisé à plusieurs reprises par la Russie pour mener des frappes aériennes en Syrie.

Deux chasseurs-bombardiers Su-34 sont entrés en collision vendredi au cours de manœuvres en Extrême-Orient au-dessus de la mer du Japon, faisant deux morts et un blessé, un autre pilote étant toujours disparu.

ITALIE: Nouveau coup de filet au sein de la mafia de Palerme

La police italienne a procédé à un nouveau coup de filet au sommet de la mafia sicilienne à Palerme, où Cosa Nostra tentait de se réorganiser, a annoncé mardi la justice dans un communiqué.

Fortes des renseignements fournis par deux «boss» repentis, la police antimafia de Palerme a arrêté sept personnes, dont trois soupçonnées d'avoir assisté à une réunion le 29 mai dernier de «la Coupole», commission de chefs mafieux.

Il s'agissait de la première réunion de ce type depuis 1993, année de l'arrestation de Toto Riina, afin de choisir les nouveaux chefs de la Pieuve et de réorganiser ses activités de trafic de drogue et de paris en ligne. Parmi les personnes arrêtées mardi, deux descendants de chefs de clans historiques siciliens: Leandro Greco -petit-fils de Michele Greco

surnommé «le pape» de Cosa Nostra- et Calogero Lo Piccolo -fils du boss emprisonné à vie Salvatore Lo Piccolo.

Les deux hommes avaient participé à la réunion secrète de la Coupole, en tant que chefs représentant plusieurs familles mafieuses.

Une autre personne arrêtée, Giovanni Sirchia, membre d'une famille mafieuse, était chargé des messages de convocation à la réunion secrète et avait accompagné sur les lieux certains participants.

Les quatre autres personnes arrêtées sont soupçonnées d'extorsions réalisées avec des méthodes mafieuses.

Le 4 décembre, la police italienne avait déjà procédé à l'arrestation de 46 personnes soupçonnées d'appartenir à Cosa Nostra, dont Settimo Mineo, considéré comme le nouveau chef de Cosa Nostra à Palerme.

CANADA: Aucune victime signalée dans le déraillement d'un train



Un train de 50 wagons a déraillé et pris feu mardi au nord de Saskatoon au Canada, mais sans faire de victimes, a rapporté mercredi la chaîne de télévision CTV.

Une vidéo montre des flammes et de la fumée montant du lieu du drame après le déraillement de 30 des 50 wagons du train transportant des céréales près de la jonction de l'autoroute canadienne 11 et de la route de Wanuskewin. La

circulation sur l'une de ces routes a été bloquée dans les deux sens. Dans un communiqué, la compagnie nationale des chemins de fer canadiens a indiqué qu'il n'y avait aucun danger pour le public, car cet accident n'impliquait aucun matériel dangereux et aucune victime n'a été signalée.

Une enquête est en cours pour déterminer la cause de ce déraillement.

LIBYE: 2 migrants morts, près de 500 secourus en trois jours

Deux migrants sont morts et près de 500 autres secourus au cours des dernières 72 heures au large de la Libye alors qu'ils tentaient de traverser la Méditerranée pour atteindre l'Europe, a annoncé mardi la marine libyenne.

Selon le général Ayoub Kacem, porte-parole de la marine, 473 migrants africains, de Syrie et du Bangladesh ont été secourus au cours des trois derniers jours dans quatre opérations distinctes.

Dimanche, deux migrants «morts de froid» ont été retrouvés sur leur embarcation, tandis que plus de 140 autres ont été secourus, après avoir passé 24 heures en mer, a ajouté M. Kacem.

Deux navires de commerce ont porté assistance à deux embarcations de migrants au large de la Libye au cours des trois derniers jours «à la demande de la marine libyenne».

Un cargo battant pavillon de Sierra Leone a ainsi secouru dimanche 141 migrants, dont 25 femmes et deux enfants, en détresse qui avaient alerté Alarm Phone, système d'assistance téléphonique pour les personnes en détresse en Méditerranée. Le cargo est arrivé sur les lieux avant l'ONG allemande Sea-Watch qui avait annoncé que son navire, le Sea-Watch 3, se dirigeait vers cette embarcation en difficulté en Méditerranée centrale. Le gou-



vernement italien avait pour sa part indiqué dans un communiqué «être en contact permanent» avec les gardes-côtes libyens afin qu'ils interviennent «et mettent en sécurité les migrants qui sont à bord» du canot en difficulté.

«Après plusieurs jours de mer agitée, les trafiquants d'êtres humains ont profité de ce week-end de mer

calme pour agir à nouveau», avait ajouté la présidence du Conseil de ministres.

Plusieurs dizaines de migrants sont morts ces derniers jours en Méditerranée au cours de deux naufrages, a annoncé samedi le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), évoquant un bilan de 170 morts.

INDONÉSIE: Au moins 8 morts dans des inondations et glissements de terrain

Au moins huit personnes ont péri dans des inondations et glissements de terrain sur l'île de Célèbes tandis que plusieurs milliers d'habitants ont dû évacuer leurs maisons, ont indiqué mercredi les autorités indonésiennes.

De fortes pluies et des vents puissants se sont abattus sur une partie de l'île dans la nuit de mardi à mercredi, gonflant les cours d'eau qui sont sortis de leur lit et ont inondé des dizaines de villages ainsi qu'une partie de la capitale de Célèbes, Makassar.

Cinq personnes ont été retrouvées mortes dans le district de Jeneponto et



trois à Gowa, selon l'agence de gestion des catastrophes.

D'après un bilan encore provisoire, au moins qua-

tre personnes sont portées disparues.

Des pluies très violentes ont commencé à tomber sur plusieurs

zones du sud de Célèbes (mardi) ce qui a provoqué les inondations», a indiqué le porte-parole de l'agence, Sutopo Purwo Nugroho, dans un communiqué.

Les glissements de terrain sont fréquents en Indonésie, un vaste archipel souvent touché par des phénomènes météorologiques violents et des désastres naturels (tremblements de terre, raz-de-marée, éruptions volcaniques...).

Des inondations et glissements de terrain ont fait plus de 20 morts en octobre sur l'île de Sumatra, dans l'ouest de l'archipel indonésien.

ESPACE La Russie construira un lanceur lunaire sans participation financière de la Nasa

Un lanceur super-lourd destiné aux futurs vols lunaires sera conçu et produit par la Russie sans financement de la Nasa, a rapporté l'agence de presse Sputnik, dimanche, citant un haut fonctionnaire au sein de l'industrie spatiale russe.

Ce responsable a précisé que «tous les travaux seront effectués sans contribution financière de la Nasa».

Pour sa part, le directeur général de l'agence spatiale russe Roscosmos, Dmitri Rogozine, se déclare «prêt à mettre au point un nouveau lanceur spatial super lourd», ajoutant: «La Nasa ne payera pas, tous les travaux seront menés à nos frais».

Dmitri Rogozine avait déjà déclaré, le 10 janvier, à la chaîne de télévision Rossiya 24 que «les Etats-Unis avaient demandé à la Russie de créer un vaisseau Soyouz capable d'atteindre la Lune». Il a ajouté que, «l'engin sera créé vers 2028 et sera baptisé Ienisseï».

JAPON: L'homme le plus âgé du monde selon le Guinness mort à 113 ans

L'homme le plus âgé du monde selon le Guinness des records, le Japonais Masazo Nonaka, est mort dimanche à l'âge de 113 ans, ont rapporté les médias japonais.

Masazo Nonaka était né le 25 juillet 1905 et avait reçu le 10 avril 2018 son certificat officiel du Guinness des records dans sa maison de Hokkaido, la grande île japonaise dans le nord du pays. Ce père de cinq enfants avait six frères et une sœur.

«Nous sommes bouleversés», a confié sa petite-fille Yuko, citée par l'agence Kyodo News. Il vivait avec sa famille qui gère un ryokan, auberge traditionnelle où les visiteurs peuvent se prélasser dans des «onsen» (source volcanique chaude).

Le Japon, connu pour la longue espérance de vie de ses habitants, peut se prévaloir d'avoir été le pays de plusieurs doyens, dont Jiroemon Kimura, mort en juin 2013 à 116 ans, et Sakari Momoi, qui s'est éteint en juillet 2015 à 112 ans.

ESPACE: Nouveau vol d'essai hier pour la fusée de tourisme spatiale Blue Origin



La société spatiale Blue Origin a réalisé hier le dixième vol d'essai de sa fusée «New Shepard» pour emmener des touristes dans l'espace, ont rapporté mardi des médias.

La société spatiale lança sa fusée mercredi à partir de 14h50 GMT depuis son pas de tir au Texas.

Elle transporte seulement des expériences scientifiques parrainées par la Nasa.

La petite fusée a franchi l'an dernier la frontière de l'espace, fixée par convention internationale à 100 kilomètres, à la ligne dite de Karman.

Elle était montée à 107 km en avril 2018.

Elle doit accueillir un jour six passagers, pour un voyage total de 11 minutes. La fusée décollera alors à la verticale, puis la capsule habitée se séparera et continuera sur sa trajectoire, au-dessus de la frontière de l'espace, avant de retomber vers la Terre.

La chute sera freinée par des parachutes.

Le premier étage de la fusée et la capsule sont conçus pour être réutilisables d'un vol à l'autre.

NIGERIA: La nouvelle épidémie de fièvre de Lassa fait 16 morts depuis début janvier



Le Nigeria a annoncé une nouvelle flambée épidémique de fièvre de Lassa qui a fait 16 morts depuis début janvier, malgré les succès enregistrés l'an dernier pour faire reculer la maladie, ont indiqué mardi les autorités sanitaires du pays.

«Depuis le début de l'année, le nombre de cas de fièvre de Lassa déclarés a augmenté dans plusieurs états du pays où 16 décès ont été enregistrés», a souligné dans un rapport, le Centre national nigérian de contrôle des épidémies (NCDC), qui fait état d'un «taux de mortalité de 26,7%».

«Au total, 172 cas suspects ont été recensés, dont 60 ont été confirmés positifs et 112 négatifs», selon la même source.

«Compte tenu de cette augmentation (...), le NCDC a déclaré l'état d'épidémie et a activé un centre opérationnel d'urgence chargé de coordonner la riposte», ajoute le rapport.

Le virus a été détecté dans huit des 37 Etats du Nigeria (Edo, Ondo, Bauchi, Nasarawa, Ebonyi, Plateau, Taraba et le Territoire de la capitale fédérale, Abuja).

En 2018, la fièvre de Lassa avait fait 171 morts dans 23 Etats du Nigeria (sur 633 cas confirmés et près de 3.500 cas suspects), mais la réaction rapide des autorités sanitaires avait permis de contenir l'épidémie. Une augmentation du nombre de cas est généralement observée pendant la saison sèche, entre janvier et avril. La fièvre de Lassa tire son nom d'une localité du nord du Nigeria où elle a été identifiée pour la première fois en 1969.

ON FAIT LE PLEIN DE VÉGÉTAUX BONS POUR LA SANTÉ

Savez-vous pourquoi il est bon de manger des fruits et légumes ? Excellent de consommer des céréales complètes ? Et essentiel de faire le plein de légumineuses et d'oléagineux ? On fait le point sur les bienfaits santé des végétaux.

Les fruits et légumes anti-cancer et protecteurs des maladies cardiovasculaires

L'OMS recommande de consommer quotidiennement 400 à 500 grammes de fruits et légumes tandis que le programme national de la santé (PNS) nous répète à longueur de slogans de manger 5 fruits et légumes par jour. La raison ? Riches en vitamines, en minéraux en fibres et pauvres en calories, ces aliments ont tout intérêt à représenter une grande part de notre alimentation. Ils ont un rôle essentiel dans la prévention des maladies, comme les cancers, les maladies cardiovasculaires, l'obésité, et le diabète.

Consommés crus et entiers, les légumes conservent toutes leurs propriétés et c'est donc sous cette forme qu'ils nous protègent le mieux. En les épluchant et en les faisant cuire, on détruit certaines substances actives. C'est dans la peau des fruits et légumes qu'on trouve une grande partie des vitamines (mais aussi des pesticides !), c'est pourquoi on a tout intérêt à acheter des fruits et légumes bios pour pouvoir en consommer la peau. Par ailleurs, la cuisson dégrade une partie des vitamines et minéraux des fruits et légumes, il est donc préférable de les consommer crus si votre intestin n'est pas trop fragile.

Les céréales complètes pour le confort digestif

Les céréales complètes sont plus riches en nutriments que les céréales raffinées. En effet, c'est le germe et l'enveloppe des grains qui contiennent tous les éléments intéressants : la vitamine E (anti-oxydante), les vitamines B1, B2, B3, B6, B9, (excellentes pour la peau, les muscles et le cerveau), du magnésium (essentiel pour le fonctionnement nerveux et musculaire, anti-stress), du sélénium, du zinc (qui stimule les défenses immunitaires), du fer (pour combattre la fatigue)... On préfère donc le riz, les pâtes et la



farine complète aux versions « blanches » qui sont raffinées. Comme, elles sont riches en fibres, elles permettent d'améliorer le transit intestinal.

Les légumineuses pour contrôler sa faim

En prévention contre le cancer, pour faire baisser le taux de cholestérol ou une glycémie trop élevée, les légumineuses sont de vraies alliées santé. Il est conseillé d'ac-

compagner vos légumineuses de céréales pour compléter leur valeur en protéines ainsi que de légumes riches en vitamine C, pour obtenir une assimilation optimale du fer. En manque d'inspiration pour cuisiner les légumineuses, piochez des idées exotiques dans les recettes indiennes riches en pois et lentilles. Et pour éviter les ballonnements qu'elles peuvent provoquer, laissez tremper les légumineuses plusieurs heures dans l'eau, cuisez-les dans une eau caou sale. Quelques grains de cumin dans l'eau de

cuisson peuvent aussi limiter les maux de ventre.

Les oléagineux anti-cholestérol

Noix, noixettes, amandes sont riches en phytostérols, en oméga 3 et en vitamine E. Elles sont efficaces en cas d'excès de cholestérol, participent aux bons fonctionnements du système cardio-vasculaire et jouent un rôle protecteur contre le vieillissement cellulaire. Comme ces fruits secs contiennent 60% de matière grasse, il ne faut pas les consommer en excès. Ils sont particulièrement adaptés aux sportifs pour donner de l'énergie avant un effort intense ou même après l'exercice physique pour récupérer plus vite.

Les herbes aromatiques et les épices au pouvoir anti-oxydant

Ciboulette, persil, thym, romarin ou cerfeuil... Les herbes aromatiques regorgent d'antioxydants puissants. Certaines épices comme le clou de girofle, le curcuma ou la cannelle contiennent 10 à 30 fois plus d'antioxydants que les myrtilles. Les antioxydants contenus dans les épices nous protègent de nombreuses maladies comme les cancers, les maladies cardiaques, le diabète, l'arthrite, la dégénérescence maculaire, la maladie d'Alzheimer et le vieillissement en général. Pour préserver les propriétés des composants de ces herbes, il est préférable de les consommer crues.

Par ailleurs, en parfumant nos plats avec des épices et herbes aromatiques, on a la main plus légère sur la salière. Et c'est une bonne nouvelle pour nos artères et notre système cardio-vasculaire car une trop grande consommation de sel augmente les risques d'hypertension artérielle, d'infarctus et d'AVC. Il est donc préférable de le remplacer par des aromates.

LES CÉRÉALES COMPLÈTES PROTÈGENT DES MALADIES CARDIAQUES

Les céréales complètes sont bonnes pour le cœur. En consommer régulièrement permettrait de diminuer les risques de maladies chroniques comme le diabète de type 2 et les maladies cardiovasculaires, selon les résultats d'une étude scientifique publiée dans la revue médicale *Journal of the American Medical Association, Internal Medicine*. Blé, riz complet. Et si vous mettez des céréales complètes dans vos menus pour changer des sempiternels riz blanc ou pâtes ? Elles sont excellentes pour un bon équilibre alimentaire et pour la santé, d'après les chercheurs du département de nutrition de la Harvard School of Public Health de Boston, (États-Unis). Les chercheurs ont analysé deux méta-analyses ayant porté sur 74 341 femmes entre 1984 et 2010 et 43 744 hommes de 1986 à 2010. Au début de l'étude, tous les volontaires étaient en bonne santé et ne montraient aucun signe de cancer ou de maladies cardiovasculaires.

Après ajustement des facteurs de confusion potentiels, comme l'âge, le tabagisme, l'indice de masse corporelle, l'activité physique, la consommation de céréales complètes a été associée à une plus faible mortalité précoce et une diminution des risques de maladies cardiaques.

Les résultats de l'étude révèlent que manger 28 grammes de céréales complètes par jour pouvait baisser de 5 % le risque de mortalité précoce et de 9 % et le risque de décès provoqués par des pathologies cardiovasculaires. En re-

vanche une alimentation riche en céréales complètes n'a aucun effet sur les cancers et ne réduit pas les risques d'en développer un.

Les atouts santé des céréales complètes

Les céréales complètes contrairement aux céréales raffinées (comme le riz blanc ou le blé blanc) ont gardé leur enveloppe extérieure très riche en fibres et leur germe. Vous pouvez trouver du riz et du blé complet, mais il existe un grand choix d'autres céréales non raffinées. Elles sont plus riches en nutriments que les céréales raffinées : vitamine E (anti-oxydante), B1, B2, B3, B6, B9, (excellentes pour la peau, les muscles et le cerveau), du magnésium (essentiel pour le fonctionnement nerveux et musculaire, anti-stress), sélénium, zinc (défenses immunitaires), du fer (pour combattre la fatigue)... «Les résultats de cette recherche confortent les recommandations diététiques actuelles d'accroître la consommation de céréales complètes pour aider à la prévention de maladies chroniques», explique Hongyu Wu, chercheur au département de nutrition de la Harvard School of Public Health de Boston, (États-Unis). «Ils fournissent aussi des indications prometteuses suggérant qu'un régime alimentaire enrichi de céréales complètes pourrait contribuer à allonger l'espérance de vie», concluent les chercheurs.



Troubles auditifs : le volume des casques pourrait être limité

Alors qu'une étude révèle que plus de 3 jeunes sur 4 ont déjà été concernés par des troubles auditifs, la ministre de la Santé se prononce pour la limitation du volume émis par les casques et dans les salles de concert. Acouphènes, bourdonnements, sifflements. Les troubles de l'audition sont le lot quotidien des jeunes générations. Une étude Ipsos menée à l'occasion de la 12e semaine du son montre que 78 % des 15-30 ans ont déjà ressenti des difficultés d'audition. Le danger d'une trop forte exposition sonore, les jeunes Français en sont pourtant conscients. 98 % d'entre eux déclarent connaître les risques, dont on leur a rebattu les oreilles pendant leur enfance. N'empêche. Peu adoptent les bons gestes de prévention. Seuls 21% des sondés disent s'éloigner systématiquement des enceintes. 10% font des pauses régulières quand ils écoutent la musique, 3% utilisent des bouchons d'oreilles à usage unique et 4% utilisent des bouchons. La santé auditive passe après des considérations sociales. Si les jeunes écoutent aussi fort la musique, c'est surtout pour l'ambiance (40%), la qualité du son (34%), et par transgression, admettent les jeunes. Quand un trouble auditif survient, 55% ne font rien pour s'informer sur le sujet ou être pris en charge, pointe l'étude.

Un encadrement du volume sonore à l'étude

Ce désintérêt des jeunes pour leur audition et cette prise de risque interpelle la ministre de la Santé qui s'est emparée du sujet. Invitée sur son RMC/BFM TV, Marisol Touraine n'exclut pas de légiférer pour limiter le niveau sonore des casques audio. "Nous avons réfléchi dans deux directions: s'assurer que les casques ne peuvent pas produire un son supérieur à un certain nombre de décibels", a-t-elle expliqué avant de préciser: "Pour les casques qui sont vendus dans le commerce, voir si on peut faire en sorte que quelqu'un qui a un casque toute la journée ne puisse pas être exposé à des sons trop élevés en permanence".

Deuxième point sur laquelle la ministre se montre attentive, c'est la limitation du volume dans les salles fermées type salles de concerts. "C'est une réflexion que nous avons", a affirmé la ministre. Pas sûr que cette idée plaise aux jeunes concernés.

CANCER DE LA PROSTATE : LA RADIOTHÉRAPIE ET L'HORMONOTHÉRAPIE COMBINÉES SONT EFFICACES

Pour traiter efficacement le cancer à un stade avancé de la prostate, il faut soigner les malades avec l'hormonothérapie et la radiothérapie localisée. Cette combinaison est plus efficace que l'hormonothérapie seule.

L'hormonothérapie (la réduction artificielle des taux de différentes hormones qui stimulent la croissance de la tumeur) associée à la radiothérapie serait plus efficace pour traiter le cancer de la prostate, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of Clinical Oncology*. Cette combinaison réduit de presque 50% les risques de décès chez les hommes âgés de 76 à 85 ans. Les chercheurs de la faculté de médecine de l'Université de Pennsylvanie (Etats-Unis) ont suivi plusieurs milliers d'hommes âgés de 75 à 85 ans, recrutés de 1993 à 2007. Chez les 65-75 ans, le taux de survie au cancer est apparu supérieur de 43% dans le groupe ayant bénéficié d'une radiothérapie complémentaire. Toutes causes

de mortalité confondues, le taux de survie observé est supérieur de près de 60%. Et les taux sont légèrement inférieurs chez les 76-85 ans.

Si en France, le cancer de la prostate à un stade avancé se traite avec l'hormonothérapie et la radiothérapie, 40% des malades américains sont soignés uniquement avec l'hormonothérapie. Pourtant cette thérapie seule n'est pas recommandée par les spécialistes. «Ne pas utiliser des traitements efficaces pour les patients âgés atteints de cancer est un problème de qualité des soins de santé aux États-Unis.

Les rayonnements à la thérapie hormonale est le traitement efficace pour les hommes atteints de cancers de la prostate agressifs», a déclaré le principal auteur



de l'étude Justin Bekelman, assistant professeur de radio-oncologie, de l'école Perelman de médecine de l'Université de Pennsylvanie. «Les patients et leurs médecins devraient soigneusement discuter des options de traitement curatif pour le cancer de la prostate

et réduire l'utilisation de la seule thérapie hormonale».

De plus les essais cliniques ont montré que les effets secondaires de la radiothérapie et de l'hormonothérapie sont très acceptables par rapport à la seule thérapie hormonale.

Le cancer de la prostate représente la première cause de cancer chez l'homme. En France, 71 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année et cette maladie est à l'origine de près de 8 870 décès. Ce cancer concerne au total 300 000 hommes en France.

FAIRE TROP DE VÉLO ACCROÎTRAIT LES RISQUES

Une récente étude britannique met en lumière le lien entre la pratique intensive du cyclisme et le cancer de la prostate. Avis à tous les amateurs de la petite reine : pratiquer le cyclisme de manière intensive pourrait accroître les risques de cancer de la prostate. C'est, en tout cas, le résultat d'une étude d'envergure menée par le département d'épidémiologie et de santé publique de Londres et publiée dans le *Journal of Mens' Health*. Entre 2012 et 2013, les chercheurs britanniques ont observé l'état de santé de près de 2300 hommes qui pratiquaient (en moyenne) le cyclisme à raison de 6 heures par semaine. Résultat, si ces sportifs de haut niveau ne présentaient pas de troubles de l'érection ou de problèmes de fertilité, les chercheurs ont constaté qu'ils étaient plus sujets au cancer de la prostate que les autres.

Deux fois plus de risques

Ainsi, chez les hommes âgés de 50 ans qui pédalaient plus de 8 heures () par semaine, ce



risque était multiplié par 6. Chez ceux, plus raisonnables, qui ne pratiquaient leur sport favori «que» 4 heures par semaine, le risque était tout de même multiplié par 2. Pour l'instant, les chercheurs ne sont pas parvenus à expliquer ce

phénomène, mais ont tout de même tenu à rappeler qu'un lien entre le cyclisme et le cancer des testicules a déjà été établi, et qu'il serait lié à des traumatismes répétés au niveau du scrotum. Finalement, le vélo serait-il un ennemi de notre santé ? Quoi qu'il en soit, les auteurs de cette étude espèrent que celle-ci incitera les quinquagénaires qui pratiquent le cyclisme de manière intensive à aller se faire dépister pour le cancer de la prostate plus régulièrement...

AFRIQUE:

Le chinois Huang Xia nouvel émissaire onusien pour la région des Grands Lacs

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a nommé mardi un ambassadeur chinois, Huang Xia, comme son nouvel émissaire pour la région des Grands Lacs, dans l'est de l'Afrique. M. Xia succédera à l'Algérien Said Djinnit qui a achevé plus de quatre ans de mission.

Le bureau de l'émissaire pour les Grands Lacs est situé à Nairobi.

Le nouvel émissaire dispose de plus de trente ans d'expérience diplomatique dans le monde, notamment en Afrique où il a exercé plusieurs hautes fonctions, a souligné l'ONU dans un communiqué. Au cours de sa carrière, ce diplomate a notamment été ambassadeur de Chine au Niger (2009-2012), au Sénégal (2012-2015) et en République démocratique du Congo (2015-2018).

Apparavant, il avait aussi travaillé dans des ambassades chinoises au Gabon et en France.

Né en 1962, M. Xia est marié et a un fils. La région des Grands Lacs, que l'ONU essaye de stabiliser depuis plusieurs années via une action transversale en sus d'interventions bilatérales, inclut des pays comme le Burundi, l'Ouganda, la République démocratique du Congo et le Rwanda.

NIGERIA:

Flambée de violence dans le nord-est, des milliers de déplacés



Une flambée de violence dans le nord-est du Nigeria a de nouveau contraint des milliers de personnes à se déplacer, ce qui porte le nombre de personnes ayant fui leurs maisons depuis novembre dernier à plusieurs milliers, a déclaré mardi un porte-parole de l'ONU.

«Nos collègues des organismes humanitaires signalent que depuis novembre, une recrudescence des affrontements entre les groupes armés et l'armée, au nord-est du Nigeria, principalement dans l'Etat de Borno», a contraint plusieurs milliers de personnes à se déplacer, a dit le porte-parole adjoint du Secrétaire général de l'ONU, Farhan Haq, cité par des médias.

«Ce chiffre s'ajoute aux 1,8 million de personnes qui ont déjà été déplacées dans le nord-est», a-t-il ajouté lors d'un point de presse.

L'organisation et les organismes humanitaires sont également préoccupés par les implications potentielles d'une recrudescence de la violence et de l'insécurité avant et pendant l'élection présidentielle, qui doit se tenir le 16 février prochain, notamment de possibles mouvements de populations ou obstacles aux opérations humanitaires dans certaines régions, a poursuivi M. Haq.

Les Nations Unies exhortent l'ensemble des parties au conflit à protéger les civils et les biens et à faire respecter le droit international, a-t-il souligné. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), la récente flambée de violence dans le nord-est du Nigeria a contraint environ 6.000 personnes, la plupart des femmes et des enfants, à chercher la sécurité dans la région tchadienne du Lac Tchad, a dit M. Haq.

«Le HCR et les autorités tchadiennes procèdent à l'enregistrement et à l'examen préalable des nouveaux arrivants afin d'évaluer l'aide dont ils ont besoin», a-t-il expliqué.

D'après le HCR, de nombreux réfugiés ont traversé le Lac Tchad dans des embarcations non motorisées avant d'arriver au village tchadien de Ngouboua, à une vingtaine de kilomètres de la frontière nigérienne.

Le gouvernement tchadien a demandé aux réfugiés de «rester à 20 kilomètres de la frontière nigérienne pour des raisons de sécurité».

DÉTENUS POLITIQUES SAHRAOUI :

Visite de M^{me} Mangin à son mari Asfari

La militante française des droits de l'Homme, Claude Mangin Asfari, a pu rendre visite en début de semaine à son mari le militant sahraoui Naâma Asfari, après 30 mois d'interdiction d'entrée au Maroc, quatre expulsions et un mois de grève de la faim, a indiqué l'AAasd, cité mercredi par des médias.

Après une forte mobilisation et un élan de solidarité international, la militante de la cause sahraouie a pu voir lundi passé son mari, prisonnier politique sahraoui, détenu depuis novembre 2010 et condamné à 30 ans de prison pour avoir défendu l'autodétermination du peuple sahraoui, a indiqué l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (Aarasd) dans un communiqué.

Interdite d'entrée sur le territoire marocain, depuis 30 mois, la militante française a été empêchée par les autorités marocaines de rendre visite à son mari et expulsée à quatre reprises dès son arrivée à l'aéroport de Rabat. «Cette décision de nous accorder ce droit de visite, nous l'accueillons comme un signe d'apaisement. Nous espérons que cette décision est guidée par une bonne volonté et qu'elle sera suivie de beaucoup d'autres actes qui dans un futur proche confirmeront cette volonté d'arrêter la politique de représailles systématiques et de vengeance que nous subissons depuis un an et demi», a souligné le prisonnier politique dans un message rendu public par l'Association des Amis de la Rasd.

Naâma Asfari avait été enlevé par la police marocaine lors du démantèlement du camp sahraoui de Gdeim Izik, en 2010. Depuis trente mois, les autorités marocaines refusaient, au mépris des droits élémentaires, à Claude Mangin-Asfari un droit de visite.

La militante des droits de l'Homme, Claude Mangin Asfari, avait observé une grève de la faim pendant trente jours en 2018, à la mairie d'Ivry-sur-Seine, à Paris, après son 4^e renouveau du Maroc et la persistance des autorités marocaines à lui interdire de rendre visite à son époux. Cette grève



avait été choisie comme arme ultime pour faire pression sur les autorités françaises afin qu'elles-mêmes fassent pression sur les autorités marocaines afin de permettre à la militante d'exercer son droit légitime de rendre visite à son époux.

La gréviste avait alors reçu un large soutien international, dont certaines personnalités françaises et des amis de la cause sahraouie s'étaient déplacées à la mairie d'Ivry pour exprimer leur solidarité et dénoncer l'attitude des autorités marocaines à l'égard des droits humains fondamentaux.

La Ligue française des droits de l'Homme (LDH) avait demandé officiellement à Rabat de mettre un terme à l'interdiction d'entrée au Maroc de la militante Claude Mangin, exprimant sa «profonde préoccupation» face à la situation «critique» dans laquelle se trouvent les prisonniers politiques sahraouis notamment du groupe de «Gdeim Izik». Le Maroc,

soutenu par la France, interdit des visites aux prisonniers politiques sahraouis détenus dans ses prisons, ainsi que celles des militants des droits de l'Homme. On dénombre au total quelques 350 personnes interdites de se rendre au Maroc.

Ils sont dix-neuf militants sahraouis qui ont été condamnés à des peines «insensées» en juillet 2017, au terme d'une «parodie» de procès où aucune preuve ne justifie un tel «acharnement» contre ces militants pacifiques qui revendiquent leur droit à l'autodétermination, a relevé l'Association des amis de la Rasd appelant à l'occasion pour un soutien et un engagement international en vue de leur libération.

Les prisonniers politiques sahraouis ont été dispersés dans sept prisons à travers le territoire marocain, «isolés et subissant un traitement inhumain», ont souligné des rapports des ONG internationales.

EGYPTE:

5 terroristes abattus près du Caire

La police égyptienne a abattu cinq terroristes mardi dans le gouvernorat de Qalyubia, au nord de la capitale Le Caire, a déclaré le ministère de l'Intérieur égyptien dans un communiqué.

Le département de la sécurité nationale du ministère a détecté «une cellule terroriste appartenant aux Frères musulmans qui prévoyait de perpétrer des attentats sur des installations importantes et des effectifs de l'armée et de la police», a indiqué le ministère.

Les terroristes se cachaient dans une usine désaffectée de la ville d'Al-Obour, où ils fabriquaient des engins explosifs.

Lorsque la police a attaqué leur cache, les terroristes ont ouvert le feu et abondamment tiré, a expliqué le ministère,

ajoutant que cinq terroristes ont été tués lors de la fusillade. «Des armes à feu, des explosifs et du matériel qu'ils utilisaient pour fabriquer des bombes ont été trouvés en leur possession», a-t-on ajouté.

Plus tôt, l'armée égyptienne a annoncé que ses forces avaient tué au moins 59 terroristes lors d'un échange de coups de feu dans la péninsule du Sinaï, au cours de ces derniers jours.

L'armée a ajouté qu'un officier et six soldats ont été tués pendant les raids. Principalement localisés dans le gouvernorat du Sinaï Nord, les attentats terroristes se sont peu à peu propagés dans d'autres gouvernorats du pays, y compris dans la capitale.

AFRIQUE-SUD - ZIMBABWE

Le président sud-africain demande la levée des sanctions contre le Zimbabwe

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a demandé la levée des sanctions contre le Zimbabwe, ont rapporté des médias.

S'exprimant lors d'une réunion de l'Organisation internationale du travail en Suisse, tenue mardi avant le Forum économique mondial de Davos, M. Ramaphosa a rappelé que le Zimbabwe était sorti d'une situation politique «très difficile» et avait récemment organisé des élections qui se s'étaient «bien déroulées», mais connaît toujours des sanctions qui lui ont été «imposées» par de nombreux pays du monde.

«Nous faisons partie de ceux qui ont appelé le monde à assouplir ou à lever complètement les sanctions afin que le Zimbabwe puisse commencer à fonctionner de manière économique avec les capacités dont il dispose», a-t-

il déclaré au média zimbabwéen ZBC, ajoutant que le Zimbabwe est confronté à des défis économiques auxquels le monde «peut l'aider à répondre si les sanctions sont levées».

Au moment où l'Afrique du Sud négocie avec le gouvernement du Zimbabwe pour trouver des solutions à ses problèmes, «le monde doit contribuer à améliorer la situation en levant les sanctions imposées à ce pays», a poursuivi le président sud-africain.

Pour Ramaphosa, le monde qui a imposé des sanctions au Zimbabwe, «lui serait encore plus utile» si ces sanctions pouvaient être levées, «car l'économie du Zimbabwe pourrait alors commencer à se redresser (...)».

Le président sud-africain a également affirmé qu'il n'était «plus nécessaire» de prendre des sanctions contre le Zimbabwe puisque le pays «s'était

engagé» sur la voie de la démocratie et d'un réel rétablissement.

M. Ramaphosa intervenait quelques heures après que son homologue zimbabwéen Mnangagwa avait écourté son voyage à l'étranger, lors duquel il devait assister au de Davos afin de pouvoir relever les défis que connaît son pays à la suite de violentes contestations contre les prix élevés du carburant Novembre 2017. M. Mnangagwa, ancien bras droit de l'ancien président Robert Mugabe, avait promis dans son discours d'investissement, de relancer l'économie, créer des emplois et favoriser le retour des investissements étrangers dans son pays, qui a été longtemps la cible de sanctions internationales pour motif d'atteintes aux droits de l'Homme» lors de l'ancien régime.

ETATS-UNIS/ÉLECTIONS: Les femmes démocrates ouvrent le bal des candidatures à la Maison-Blanche

Des femmes démocrates ont ouvert ces dernières semaines le bal des candidatures à l'élection présidentielle de 2020 aux Etats-Unis, dans l'espoir d'accéder à la Maison-Blanche.

La dernière candidate démocrate en date, Kamala Harris, 54 ans, une «Obama au féminin» vise la Maison-Blanche. La sénatrice californienne a fait son annonce lundi, un jour férié en hommage au héros des droits civiques assassiné Martin Luther King.

Une manière symbolique de souligner ses origines, jamaïcaine et indienne, pour celle qui est souvent comparée à l'ancien président Barack Obama.

Comme lui, elle n'en est qu'à son premier mandat de sénatrice, et pourtant elle se lance déjà dans la course à la mandature suprême. Si elle était élue en 2020, Kamala Harris serait la première femme, mais aussi la première Afro-américaine et la première Américaine d'origine asiatique à devenir présidente.

Cependant, cette nouvelle venue dans la politique nationale veille toutefois, selon des médias, à ne pas tomber dans les mêmes travers qu'Hillary Clinton, à qui on a reproché d'avoir trop insisté sur les questions d'identité durant sa campagne. La Californienne, mariée, sans enfant, préfère avancer sa vision rassembleuse de la société.

Elle a déclaré sur Twitter que sa campagne serait concentrée sur «le peuple», avec pour slogan «For the people». Pour les primaires, Kamala Harris peut compter sur le soutien de l'Etat qui l'a élue sénatrice il y a deux ans, la Californie, où elle fait carrière comme procureure, jusqu'à devenir la première femme élue procureure générale de l'Etat en 2010. Durant cette période, elle se fait connaître notamment pour son combat contre le trafic sexuel.

Elle essuie cependant des critiques pour sa fermeté envers les prévenus et pour son soutien à la peine de mort. Des positions qui pourraient, une fois les primaires passées, convaincre certains républicains modérés, même si elles lui alièneraient la gauche du Parti démocrate.

Plutôt centriste au départ, Kamala Harris est en effet critiquée par l'aile la plus progressiste de son camp. Son ralliement tardif à certains thèmes chers au socialiste Bernie Sanders et à la jeune



garde menée par Alexandria Ocasio-Cortez, comme l'assurance santé universelle ou la légalisation du cannabis, est perçue par certains comme de l'opportunisme en vue de sa candidature à la Maison-Blanche.

Si la course aux primaires n'en est qu'à ses débuts, Kamala Harris, 24 heures après l'annonce de sa candidature, a déjà levé 1,5 millions de dollars auprès de 38 000 donateurs pour sa campagne.

L'autre candidate, Elizabeth Warren, un visage bien connu chez les démocrates, a été la première à se lancer.

Elle a créé, le 31 décembre dernier, un «comité exploratoire» en vue d'une candidature aux primaires.

Cette sénatrice du Massachusetts, en poste depuis 2013, a grandi dans une famille modeste de l'Oklahoma.

Proche des idées de Bernie Sanders, avec qui elle partage un rejet de l'«establishment» et de la corruption au sein du gouvernement, cet ancienne professeur de droit à Harvard a fait de Wall Street son ennemi numéro 1. A l'inverse de Kamala Harris, Elizabeth Warren est adulée par la gauche du Parti démocrate. Toutefois, dans une Amérique plus polarisée que jamais, cet engagement ultra-progressiste peut lui coûter cher, certains républicains n'hésitant pas à la taxer d'«élitiste gauchiste».

Le président américain Donald Trump la surnomme d'ailleurs depuis plusieurs mois «Pocahontas», une allu-

sion à ses origines amérindiennes qu'elle a tenu à prouver en publiant un test ADN.

Le Boston Globe, le journal de sa région, lui a d'ailleurs demandé dans un éditorial de ne pas se présenter, arguant qu'elle était devenue une «figure de division».

Seulement 30 % des électeurs ont une opinion favorable de l'élue, selon un récent sondage.

Plus âgée que ses concurrentes, Elizabeth Warren, 69 ans, a tenté ces derniers temps de se donner une image plus décontractée. Peu après l'annonce de sa candidature, les internautes ont ainsi pu la voir discuter en direct sur Instagram, depuis sa cuisine.

Au-delà de son image, certains éditorialistes américains se demandent si la candidature arrivera à gagner le vote d'un pan-clé de l'électorat démocrate, les Afro-Américains. Un obstacle déjà rencontré par Bernie Sanders avant elle. La troisième candidate, Kirsten Gillibrand, Kirsten Gillibrand a choisi le plateau du «Late Show», une émission populaire, le 15 janvier, pour annoncer sa candidature. Cette mère de famille a promis de se battre pour que «la santé soit un droit, pas un privilège», pour «de meilleures écoles publiques» et pour la classe moyenne, tout en combattant le «racisme institutionnel» et la «corruption à Washington».

Cette sénatrice de l'Etat de New York s'est révélée ces derniers mois en devenant une voix puissante du mouvement #MeToo contre les vio-

lences sexuelles. Elle s'est aussi battue pendant des années pour promouvoir les candidatures féminines en politique. D'abord très modérée - elle fut jadis pro-armes à feu, ferme sur l'immigration et proche de Wall Street -, Kirsten Gillibrand, 52 ans, a adopté des positions de plus en plus progressistes à partir de 2009, date à laquelle elle a remplacé Hillary Clinton au Sénat.

Elle s'est ensuite fait réélire deux fois.

On retrouve aussi Tulsi Gabbard, qui à 37 ans, est la plus jeune des candidates démocrates jusqu'ici et serait la plus jeune présidente du pays si elle remportait la présidentielle de 2020.

La représentante d'Hawaï, en poste depuis 2013, est proche des idées de l'aile gauche du parti.

Elle a soutenu Bernie Sanders en 2016.

Parmi ses thèmes de campagne : l'accès à la santé, la réforme du système de justice criminelle ainsi que la lutte contre le changement climatique.

Cette ancienne militaire est aussi préoccupée par les dossiers internationaux et revendique une approche non-interventionniste.

Elle a rencontré, en janvier 2017, le président syrien Bachar al-Assad dont le pays est en crise depuis 2011.

«Si on dit se préoccuper réellement du peuple syrien, de sa souffrance, alors il nous faut pouvoir rencontrer tous ceux qui peuvent nous permettre d'arriver à la paix», a-t-elle dit.

DÉBAT NATIONAL EN FRANCE A quoi faut-il s'attendre ?

Cherbal El-Mehdi

Lancé sous la pression du mouvement des gilets jaunes qui maintient depuis une dizaine de semaines une forte contestation des principales politiques publiques du gouvernement Macron, le débat national fait débat sur sa conduite, ses visées et les résultats escomptés. Entamé depuis un peu plus d'une semaine, les premières grandes lignes des attentes des différents partenaires politiques et sociaux commencent à se dessiner. Un récent sondage d'opinion de la société OpinionWay fait pour la chaîne de télévision d'information en continu LCI fait apparaître que 67% des personnes interrogées trouvent que ce débat est «une bonne chose» ; parmi elles, «57% des sondés soutenant les Gilets jaunes, mais bien davantage encore par ceux qui ne le soutiennent pas : ces derniers sont 81% à considérer ce Grand débat comme une «bonne chose», lit-on sur le site lci.fr. Par contre les partisans de l'extrême droite moins nombreux à soutenir l'initiative sont 46% à dire que c'est «une mauvaise chose».

Pour mener à bien ce Grand débat national, l'équipe de Macron a soumis un document contenant 33 thématiques susceptibles d'être abordées durant ces joutes populaires. Les premières réticences viennent du fait que la liste ne contient pas quelques sujets brûlants, notamment l'impôt sur la fortune ou le relèvement du Smic. Hormis cela, un texte des «gilets jaunes» adressé à Macron comporte également quelques appréhensions, comme par exemple de voir «que le débat se transforme en énorme défilé de colères, qui n'aurait ni queue ni tête» a expliqué, au journal, Mathilde Imer, la coprésidente de Démocratie Ouverte, et l'une des initiatrices de «l'affaire du siècle», la pétition dénonçant l'inaction climatique de l'Etat, qui a recolté plus de 2 millions de signatures, rapporte le site 20minutes.fr. Il est également fait état de crainte d'une opération de «l'enfumage», selon cette même militante qui ne voit «aucune garantie sur la transparence des débats et surtout aucun engagement concret du pouvoir sur les débouchés de cette consultation.» Un sentiment exprimé également par le sondage OpinionWay/LCI qui a conclu que, parmi les 1007 personnes de l'échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus qui ont été interrogées, «62% d'entre elles pensent que le président et le gouvernement ne prendront pas en compte les résultats. C'est en tout cas ce que pensent en grande majorité (79%) ceux qui soutiennent les Gilets jaunes», lit-on sur lci.fr.

Dans une tribune mise en ligne le 15 janvier dernier, le site du quotidien économique latribune.fr souligne, en titre «La tentation populiste d'Emmanuel Macron» et s'interroge sur la capacité de ce rendez-vous à combler une fracture profonde induite par la situation «d'incommunicabilité» dans laquelle s'est embourbé le président Macron. Une situation rendue inextricable par «des propos maladroits, voire méprisants, du Président Macron, les décisions du gouvernement prises à contre-courant ou à contrepieds, les promesses non tenues d'une vie meilleure. Bref, tout ce qui concourt à diffuser le sentiment que les dirigeants politiques vivent dans une bulle, n'entendent pas les citoyens et ne répondent pas à leurs attentes», ajoute l'auteur de ce papier. Le feront-ils cette fois-ci ?

EXTRADITION DE LA DIRIGEANTE DE HUAWEI: La Chine dénonce une «brimade»

La Chine a accusé mercredi les Etats-Unis de «brimade» après la confirmation par les autorités américaines qu'elles demanderaient l'extradition de la directrice financière du groupe des télécoms Huawei, Meng Wanzhou, placée en résidence surveillée au Canada, ont rapporté des médias locaux. «Il s'agit avant tout d'un comportement visant à brimer dans le secteur technologique. Tout le monde peut voir très clairement quel est l'objectif réel des Etats-Unis», a déclaré

mercredi la porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères Hua Chunying, selon les mêmes sources.

«Washington fera tout ce qui est en son pouvoir pour étouffer les entreprises chinoises du secteur des hautes technologies, et contrer le droit légitime de la Chine à se développer», a-t-elle ajouté, lors d'un point presse régulier.

La directrice financière du groupe chinois des télécoms a été arrêtée, le 1er décembre 2018, à l'aéroport de

Vancouver par les autorités canadiennes à la demande de Washington pour des soupçons de «complicité de fraude pour contourner les sanctions américaines contre l'Iran».

Elle a depuis été libérée sous caution (10 millions de dollars canadiens), en raison de son état de santé «fragile» aggravé, selon les autorités chinoises par un «mauvais traitement qu'elle avait subi lors de son arrestation et son emprisonnement».

FRANCE-ALGÉRIE

Les crimes contre l'humanité commis par l'armée française en Algérie s'invitent dans le «grand débat national» en France

Les crimes contre l'humanité commis par l'armée française durant la colonisation de l'Algérie se sont invités dans le «grand débat national» lancé par le président Emmanuel Macron dans le but de résoudre la crise sociale devenue, depuis quelques semaines, politique.

Le président Macron a invité les Français à débattre toutes les questions «sans tabou», rappelle-t-on, afin de trouver une issue à la crise née du ras-le-bol fiscal et de la dégradation du pouvoir d'achat.

C'est dans ce cadre que l'anticolonialiste Henri Pouillot a saisi l'opportunité du débat pour adresser une lettre au chef d'Etat français, en tant que témoin de la guerre de libération nationale, publiée jeudi sur son blog.

«Témoin de la guerre de libération de l'Algérie comme appelé, affecté à la Villa Sésini (de juin 1961 à mars 1962), j'ai eu l'occasion de constater de très nombreuses exactions commises dans cette période par l'armée française (en particulier la torture), des crimes contre l'humanité, des crimes de



guerre, des crimes d'état commis au nom de la France», a écrit ce militant pour la reconnaissance de ces crimes par la France officielle, rappelant qu'il y a trois mois, «vous avez enfin, au nom de la France, condamné le système institutionnalisé de la torture dans cette période» dans l'affaire Maurice Audin.

Henri Pouillot a indiqué que sur ces séquelles de cette guerre de libération de l'Algérie «notre génération d'anciens combattants a un impérieux besoin que les crimes contre l'humanité (tortures, viols, crevettes Bigeard, corvées de bois, camps d'internements - pudiquement appelés alors camps de regroupement-, essais nucléaires,...), crimes de guerre (les 600 à 800 villages rasés au napalm,

l'utilisation du gaz VX et Sarin...), crimes d'Etat (les massacres de Sétif/Guelma/Kherrata en mai 1964, massacres du 17 octobre 1961 à Paris, 8 février 1962 au Métro Charonne à Paris...), commis au nom de la France soient reconnus comme tels et condamnés et qu'ils ne soient plus considérés comme en ayant été les responsables de leur exécution».

«Quelle crédibilité la France peut-elle avoir au plan international pour donner des leçons de droits de l'homme tant qu'elle n'a, ni reconnu ni condamné, ces pratiques», s'est-il interrogé, lui rappelant son intervention devant la rédaction de Médiapart, le 5 mai 2017, lorsqu'il avait déclaré qu'il prendra des «actes forts sur cette période de notre histoire».

CENTRE DES ARCHIVES NATIONALES:

Une exposition sur les prisons du colonisateur durant la Guerre de libération

Le Centre des Archives nationales organise, tout au long du mois de janvier, une exposition historique intitulée "Les prisons ... la face cachée de la Colonisation" en vue de valoriser les archives nationales dans leur volet historique.

Organisée au niveau de l'annexe du centre des archives nationales d'Alger, cette exposition s'inscrit dans le cadre d'une série d'expositions organisées par le centre en vue de valoriser les archives nationales, notamment dans leur volet historique, et ce pour permettre aux visiteurs, essen-

tiellement les chercheurs et les étudiants d'accéder aux documents authentiques dont dispose le centre et d'expliquer les procédures relatives à l'exploitation de ces documents dans leurs travaux, a indiqué un responsable de l'annexe du centre.

L'exposition comporte des toiles et des affiches retraçant la politique coloniale en matière de torture, d'interrogatoire et de déroulement des procès en nette violation des droits de l'Homme et des chartes internationales, en sus de l'organisation administrative des institutions

pénitentiaires (grandes prisons, camps, centres de détention et d'interrogatoire... etc).

Cette exposition comprend également un tableau retraçant "les témoignages des assassins meurtriers", sous forme d'articles journalistiques sur les témoignages des hauts gradés de l'armée à propos des crimes perpétrés durant la révolution de libération, en sus des affiches comprenant des procès-verbaux d'audition qui concernent les choucha et moudjahidine, dont celui du héros Larbi Ben M'hidi.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF : 05714708178

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 04 /19

Un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé en vue de :

OPERATION : TRAVAUX DE REFECTION ET D'ENTRETIEN DES ECOLES PRIMAIRE A TRAVERS LA COMMUNE DE BATNA

Projet	Spécialité	Catégorie
PROJET : TRAVAUX DE RESTAURATION ET TRAVAUX DE REHABILITATION RENOVATION DU PATRIMOINE A L'ECOLE ALI BOUKHALFA LES ALLEES BEN BOULAID A BATNA	TRAVAUX DE BATIMENT ACTIVITE PRINCIPALE	03 ou plus
PROJET : TRAVAUX DE RESTAURATION ET TRAVAUX DE REHABILITATION RENOVATION DU PATRIMOINE A L'ECOLE ABDERRAHMANE EL AKHDARI LES ALLEES BEN BOULAID A BATNA	TRAVAUX DE BATIMENT ACTIVITE PRINCIPALE	03 ou plus

Les entreprises intéressées, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des Equipements publics (DEP) de la wilaya de Batna Sis la nouvelle cité administrative de la verdure Batna. Tel 033 81 38 11. Les soumissionnaires prépareront trois (03) enveloppes, la première enveloppe L1 est destinée à Dossier de candidature.

La deuxième enveloppe L2 est destinée à l'offre technique la troisième L3 enveloppe, destinée à l'offre Financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée. Indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « technique » ou « financières » selon le cas Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°04/19/objet de l'appel d'offres ». OPERATION : TRAVAUX DE REFECTION ET D'ENTRETIEN DES ECOLES PRIMAIRE A TRAVERS LA COMMUNE DE BATNA

L'Enveloppe L sous pli cacheté sera adressée à Monsieur le directeur des Equipements Publics de la wilaya de Batna cité administrative la verdure Batna.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE:

- 01- Une copie du certificat de qualification et classification professionnelles en TRAVAUX BATIMENT ACTIVITE PRINCIPALE CATEGORIE 03 (trois) ET PLUS en cours de validité
- 02- La déclaration de candidature dûment remplie et signée par le soumissionnaire.
- 03- La déclaration de probité dûment remplie et signée par le soumissionnaire
- 04-Dossier fiscal et patrimonial (mise à jour extrait de rôle portant la mention « non inscrit au fichier national des fraudeurs », les mises à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH)
- 05- Une copie du numéro d'identification fiscale (NIF)
- 06- statut de l'entreprise

07- L'extrait du casier judiciaire du signataire de la soumission pour la personne physique ou le directeur gérant lorsqu'il s'agit de société

08- copie du Registre de commerce

09- copie du Récépissé de dépôts des comptes sociaux

10- Les bilans de l'entreprise pour les 03 dernières années 2015-2016-2017 visés par les services des impôts)

11- Planning prévisionnel des travaux et délai d'exécution

12- Les références professionnelles justifiées par des Attestations de bonne exécution (dans le domaine de travaux de bâtiment) durant les 05 dernières années et délivré par le maître de l'ouvrage

13- Les photocopies des cartes grises +les assurances doivent être obligatoirement fournies pour le matériel roulant -Pour le matériel non roulant l'entreprise doit présenter un PV d'huissier de justice de l'année en cours

14- Liste des moyens humains appuyés par les diplômés + affiliation CNAS (au cours des six dernier mois)

CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE

01- Une déclaration à sousscrire.

02- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

03- mémoire technique

CONTENU DE L'OFFRE FINANCIERE:

01- La lettre de soumission

02- Le bordereau des prix unitaires (BPU)

03- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

Les soumissionnaires doivent déposer leur offre le 10^{ème} jour à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offre sur le quotidiens nationaux ou le BOMOP. L'ouverture des plis des offres candidature, techniques et financières sera le jour même correspondant la date de dépôt des offres, en séance publique à 10h00 au siège de la DEP cité administrative la verdure Batna et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister.

- Le dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 09h30. Au cas où le jour de dépôt des offres coïnciderait avec une journée fériée ou de repos légal, il se fera le premier jour ouvrable qui suit à la même heure. Toute Offre parvenu en retard ou non conforme à la réglementation ne sera pas prise en considération.

La durée de validité des offres est fixée à 100 jours

PROJET DU MUSÉE MATOUB-LOUNES : Les effets personnels du chanteur et poète, un legs pour la communauté

Les effets personnels du défunt chanteur et poète Matoub Lounes (1956/1998) sont un legs à la communauté et leur place est au musée qui sera créé et dédié à sa mémoire, a indiqué mardi à Tizi-Ouzou la présidente de la Fondation qui porte son nom.

Malika Matoub, également sœur de Lounes, qui a animé une conférence à la maison de la culture Mouloud Mammeri à l'occasion de la célébration de l'anniversaire du «Rebelle», né le 24 janvier 1956 à Tourirt Moussa (Beni Douala), a souligné que le projet d'un musée vise à préserver la mémoire et l'œuvre de Lounes Matoub. «Ses effets personnels, dont ses instruments de musique, sa voiture où il a été assassiné le 25 juin 1998 par un groupe terroriste, ses vêtements et autres effets personnels, y seront conservés car ils appartiennent à la mémoire collective», a-t-elle relevé.

«Le legs ne peut en aucun cas faire l'objet d'un quelconque partage dans le cadre de l'héritage au risque de le voir au fil des générations se disperser entre héritiers et se perdre», a-t-elle insisté, rappelant que son frère disait lui-même dans une de ses chansons «mon bien appartiendra à la communauté». L'intervenante, qui a présenté le bilan de 20 ans d'existence de la fondation Matoub Lounes, a cité, entre autres grands projets menés par cette structure, parallèlement aux démarches pour la rouverture du dossier de l'assassinat de son frère, celui de la réalisation d'un musée privé qui sera géré par la fondation et dont l'autorisation de sa création a été accordée par la Présidence de la République.

La gestion de ce musée qui appartient à la fondation sera totalement assurée par la fondation. Cette structure, une bâtisse de 350 m² sur quatre niveaux qui sera réalisée à proximité de la maison de Lounes, sur un site qui est séparé de cette habitation par une piste, «permettra de garantir une meilleure conservation des biens de Lounes pour les transmettre aux générations futures», a-t-elle ex-



pliqué. Actuellement, la fondation poursuit ses démarches auprès de services concernés pour obtenir la cession du terrain qui appartient au secteur de l'éducation, l'étude de réalisation de ce projet confié à un bureau d'étude choisi par la fondation et à des experts du ministère de la Culture qui apportent leur concours pour que la structure soit réalisée selon les normes qui régissent les musées, est presque achevée, et il ne reste que quelques réserves à lever pour passer au volet génie civil, a indiqué.

Medrouk Nourredine, membre de la fondation présent à cette conférence qui a fait savoir que l'étude du sol sera entamée la semaine prochaine. Abordant les futurs projets de la fondation, Malika Matoub a annoncé la

création d'une école de musique. «Des prospections de terrain pouvant recevoir cette école sont en cours et nous sommes en discussion avec la commune d'Ath Aissi, pour voir la possibilité de l'implanter dans cette localité», a-t-elle dit. Elle également révéla la création, à partir de l'année prochaine, d'une bourse Matoub Lounes au profit des universitaires pour encourager les recherches académiques sur l'œuvre du rebelle, a-t-elle expliqué.

Sur un autre volet, Malika Matoub a dénoncé certains éditeurs, contre qui la fondation est en justice pour avoir «triché sur les droits d'auteurs» et les manipulations qui ciblent les actions de la Fondation.

Nomination d'un nouveau directeur de l'ONCI

Le ministre de la Culture, Az-zedine Mihoubi a nommé, mardi, Mourad Ouadahi, au poste de directeur général de l'Office national de la Culture et de l'information (ONCI), en remplacement de Lakhdar Bentorki qui occupait ce poste depuis plus de 20 ans, a indiqué un communiqué du ministère. Agé de 48 ans, M. Ouadahi était, avant cette nomination, directeur de la Chaîne de radio «Jil FM». A cet effet, M. Mihoubi a indiqué que la nomination de M. Ouadahi visait à «insuffler une nouvelle dynamique aux établissements relevant du ministère» et à «exploiter de nouvelles compétences ayant fait leurs preuves dans des postes de responsabilité». A sa création en 1998, l'ONCI s'appelait Centre national de la culture et de l'information.

CINÉMA "Glass" à la tête du box-office nord-américain

"Glass", dernier volet d'une trilogie de super-héros réalisée par M. Night Shyamalan, a pris la tête du box-office nord-américain, selon les chiffres définitifs publiés mardi par la société spécialisée Exhibitor Relations. Le film réunit les univers du film "Incasable" (2000) et de "Split" (2016) et ses héros: Bruce Willis en justicier indestructible, James McAvoy en super-méchant doté d'une force sur-humaine et Samuel L. Jackson en collectionneur de bandes dessinées à l'intelligence machiavélique souffrant de la maladie des os de verre. Le long-métrage distribué par Universal a accumulé 46,5 millions de dollars entre vendredi et lundi (jour férié aux Etats-Unis) en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada). Il détrône "The Upside", adaptation américaine du film-phénomène français "Intouchables", qui a généré 18,4 millions de dollars pour sa deuxième semaine.

Avec Bryan Cranston dans le rôle d'un riche milliardaire du quartier huppé de l'Upper East Side à New York, et Kevin Hart dans celui de son aide-soignant, venu du Bronx, cette adaptation devance toujours "Aquaman", troisième.

Le super-héros incarné par Jason Momoa (le seigneur dothraki Khal Drogo dans "Game of Thrones") a tout de même encore récolté 12,7 millions de dollars pour sa cinquième semaine. Il a franchi la semaine dernière la barre du milliard de recettes à travers le monde, une première pour un film de l'univers DC Comics depuis 2012 et le Batman "The Dark Knight Rises".

Une nouveauté, "Dragon Ball Super: Broly", dernière adaptation en date du célèbre manga "Dragon Ball Z", se classe quatrième avec 11,5 millions de dollars de recettes sur quatre jours. Le film d'animation "Spider-Man: New Generation", dans lequel un nouvel homme-araignée noir et latino, Miles Morales, prend le devant de la scène face à un Peter Parker cantonné à un rôle de mentor, rétrograde à la cinquième place avec 10,15 millions de dollars, soit 161,1 millions en six semaines.

ARTISTES

Octroi de plus de 10.000 cartes professionnelles de l'artiste dans le pays

Au total, 10.293 cartes professionnelles de l'artiste ont été octroyées, à ce jour, au profit des artistes à travers le pays, a indiqué à Biskra, le président du conseil national des arts et des lettres, Abdelkader Bendaâmache. Présidant une rencontre de sensibilisation au profit des artistes, dans la capitale des Zibans, ce même responsable a précisé mardi que le bureau de ce conseil a recueilli plus de 13.000 nouveaux dossiers relatifs à l'attribution de la carte professionnelle de l'artiste faisant actuellement l'objet d'une enquête de recensement des artistes susceptibles d'en bénéficier, soulignant que certains dossiers nécessitent que leurs propriétaires régularisent leur situation.

Il a ajouté que son organisme avait été créé principalement pour

garantir une reconnaissance de l'artiste et considérer que son activité s'inscrit dans le cadre d'un métier et non d'un loisir, soulignant que cette carte lui permettra notamment, conformément à la loi, de bénéficier des avantages de la sécurité sociale.

Dans ce contexte, M. Bendaâmache a indiqué que le métier d'artiste a été inclus dans la nomenclature nationale des métiers et des emplois, avec la possibilité pour les détenteurs de la carte professionnelle de l'artiste d'être recrutés.

Il a également souligné que des efforts sont en cours pour réglementer les relations de travail liant l'employeur à l'artiste afin de garantir ses droits physiques et moraux et définir les droits et les devoirs inhérents à ce métier



au même titre que les autres professions. Au cours des débats portant sur les modalités relatives à l'obtention de la carte professionnelle de l'artiste et sur les missions du conseil national des arts et des lettres, M. Bendaâmache a précisé que cet organisme concède de la légitimité à l'artiste en reconnaissant son activité comme un métier qui n'a rien à voir avec la production artistique relevant des prérogatives

de l'office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA). A noter que cette rencontre, abritée par la salle de la littérature et de la pensée de la capitale des Zibans et s'inscrivant dans le cadre d'une campagne nationale de sensibilisation en direction des artistes, a été organisée en coordination avec le conseil national des arts et des lettres et la direction de la culture de la wilaya de Biskra.

ORAN :

Convention entre le théâtre d'Oran et l'association SDH pour la promotion du théâtre interactif

Une convention sera prochainement signée entre le théâtre régional d'Oran «Abdelkader Alloula» et l'association «Santé Sidi El Houari» (SDH) pour promouvoir le théâtre interactif, a appris l'APS du président de cette association, Kamel Breksi.

«L'association SDH s'est investie, depuis plus de trois ans, dans ce genre théâtral particulier qui peut servir de support pour les actions de sensibilisation que nous menons», a souligné M. Breksi, ajoutant que cette convention offrira aux comédiens de l'association de «meilleures opportunités» pour se produire sur scène et aller à la rencontre

du public. Des dizaines de jeunes ont été formés par l'association, dont nombreux d'entre eux se produisent sur scène dans le cadre de différentes activités, notamment celles qui concernent la sensibilisation sur des sujets très délicats, tels que le VIH, la violence contre les femmes et les enfants, et autres. Le théâtre interactif qui invite des personnes parmi le public à incarner un rôle dans une situation précise, peut s'avérer comme un outil pédagogique pertinent, souligne M. Breksi, notant que le fait de mettre une personne dans un rôle peut l'inciter à réfléchir sur certaines questions et même provoquer des

déclics. «La convention avec le TRO peut offrir des opportunités aux jeunes de l'association pour mettre en place des projets», relève le même responsable, ajoutant que ce genre est très prisé et très demandé par les jeunes. Outre la promotion du théâtre interactif, la convention s'articule sur d'autres axes comme la contribution du théâtre au développement aux activités des jeunes. «Grâce à cette convention, les comédiens de l'association peuvent compter sur le soutien du TRO pour le développement de certaines de leurs activités», a fait encore savoir le président de l'association SDH.

Programme de la soirée

TF1 21:00

Profilage
Réalisateur : Julien Albertini
Avec : Philippe Bas, Juliette Roudet



A la sortie de l'école de son fils, Adèle remarque une femme en pleurs et blessée, mais celle-ci prend la fuite avant qu'elle ne puisse l'aider. Elle laisse derrière elle un cartable dont le contenu permet de comprendre que son fils s'appelle Jonah. Interrogé, le directeur de l'établissement explique que le petit garçon était bien scolarisé chez lui, mais est mort il y a quatre ans, renversé par une voiture.

france 2 21:05

L'émission politique



Cette émission se veut le lieu de référence du débat politique à la télévision. Léa Salamé, accompagnée de Thomas Sotto, organise cette fois une rencontre de deux heures autour du grand débat national voulu par le président de la République Emmanuel Macron. Une vingtaine d'invités réfléchiront sur les effets de cette démarche que certains dénoncent et que d'autres soutiennent. Des chefs d'entreprises, des syndicalistes, des intellectuels, des responsables d'associations, des élus, des maires de grandes et petites villes apportent leurs témoignages et se confient sur leur opinion concernant ce sujet d'une actualité brillante.

france 3 21:00

La faille

Réalisateur : Gregory Hoblit
Avec : Anthony Hopkins, Ryan Reynolds, Gosling



A Los Angeles. Ayant découvert qu'elle le trompe, Ted Crawford, brillant ingénieur en aéronautique, abat son épouse Jennifer d'une balle dans la tête. Arrive la police, conduite par l'inspecteur Rob Nunally, qui n'est autre que l'amant de Jennifer. Crawford avoue. Mais l'arme du crime a disparu et aucune empreinte n'a été relevée. Le jeune et ambitieux procureur Willy Beachum se voit confier l'affaire.

CANAL+ 22:10

Escape at Dannemora

Réalisateur : Ben Stiller
Avec : Benicio Del Toro, Patricia Arquette



Le jour de l'évasion est enfin arrivé. Richard Matt et David Sweat ont prévu de mettre leur plan à exécution sur les coups de minuit. Les deux hommes peaufinent les détails avec la plus grande précaution afin d'éviter la moindre erreur. Mais le premier d'entre eux semble un peu trop à l'aise à mesure que le danger se rapproche. Dans le même temps, Tilly, complice de la stratégie des deux détenus, organise un dîner - loin d'être anodin - avec son compagnon, Lyle, dans un restaurant chinois. Mais les choses ne se déroulent pas comme elle l'avait prévu.

6 21:00

Le pont des espions

Réalisateur : Steven Spielberg
Avec : Tom Hanks, Alan Alda
Date de sortie : 2 décembre 2015



En 1957 en pleine Guerre froide, Rudolf Abel, un espion russe installé à Brooklyn est arrêté par le FBI. James Donovan, avocat peu habitué à ce genre d'affaire, est chargé de le défendre. Le cas s'annonce complexe car le juge veut d'emblée condamner Abel à mort. Même la famille de Donovan a du mal à comprendre son engagement. Dans le même temps, Francis Gary Powers, un jeune pilote de l'armée est recruté par la CIA...

Jeux

Samourai-Sudoku n°2075

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

7								9	2				7				1
	5							3		7	4		3				2
		9				4					8					9	
	3		5		7			8					1		8		
9				2				7					6				
	6		1		8			4					9		7		
		4				8							6			5	
		2						1					4		2	5	3
3								4					7		3		4
													7		6		
															2		
													2		4		
8				7				9		1			4				8
	9		5		6			4					6				4
		3				7							1			7	
			6		2								3		6	2	8
					3								6				9
				1		4							4		3	5	1
													6				8
	6		7			1		9					2				3
2				4				7					1				5



"C'est le propre de l'homme de se tromper, seul l'insensé persiste dans son erreur"

Ciseron

Mots croisés n°2075

- Horizontalement :**
- Procédé d'impression
 - Progressait - Réticule
 - Révisé - Fragmenta
 - Pétillant italien - Flâner
 - Etalon monétaire - Chargé électriquement - Note de clé
 - Sans parti - Lie
 - Un peu trop gais - Entrer en action
 - Personnel - Fêtera en trinquant
 - Plat d'affamé biblique - Affaire d'honneur - Reste de blutage
 - Extorsion d'argent - Narine de dauphin

- Verticalement :**
- Assortir
 - Croqueuse de pomme - Respecta profondément
 - Récure - Patrie d'Abraham - Scandium en cornue
 - Pas très courants -
 - Oui mais d'avant - Ornement de tricot
 - Petite fille - Destination
 - Ville de carnaval - Séparé de tout
 - Systèmes de chauffage - Tondue
 - Eclater
 - Abimer - Met de niveau
 - Jamais contente - Porteur de ragots
 - Reposseront à distance

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



TOURNOI/ANGLETERRE: Farrell sera prêt pour le choc contre l'Irlande

Le capitaine du XV d'Angleterre, Owen Farrell, opéré récemment d'un pouce, a affirmé qu'il sera prêt à temps pour le choc contre l'Irlande à Dublin en ouverture du tournoi des Six Nations le 2 février.

«C'est bon», a déclaré le demi d'ouverture des Saracens à la presse. «Je devrais m'entraîner vers la fin de semaine et je suis confiant de pouvoir jouer contre l'Irlande». Optimisme partagé par son sélectionneur Greg Jones: «Je suis confiant que Owen va jouer», a dit le technicien, soulignant: «nous avons George Ford et donc nous sommes bien lotis pour le poste de N.10».

Farrell a subi une «opération simple» pour réparer des ligaments de sa main, avait annoncé samedi son club des Saracens. D'autres joueurs se sont blessés en club durant le week-end, comme les avants Nathan Hughes (cheville) et Joe Launchbury (touché au flanc). Mais le sélectionneur l'a assuré: «On va se retrouver plus tard dans la journée avant de s'envoler pour le Portugal» où le XV de la Rose effectuera un stage.

ATHLÉTISME L'athlète jamaïcain Usain Bolt renonce à sa carrière de footballeur professionnel

La légende du sprint Usain Bolt a renoncé à tenter une reconversion dans le football professionnel, après des essais infructueux en Australie, pour se consacrer à sa carrière de businessman, a-t-il annoncé dans la presse mardi.

«La vie sportive est terminée, donc je me projette sur différentes affaires, j'ai beaucoup de choses en stock. Je vais essayer de toucher à tout et être un businessman désormais», a-t-il dit en marge d'un événement à Kingston (Jamaïque) lundi, cité par Television Jamaica. «Cela a été une bonne expérience. J'ai vraiment apprécié d'être simplement dans une équipe, ça a été différent de la piste, ça a été marrant, a poursuivi l'ex-athlète de 32 ans. «Vous vivez et vous apprenez», a-t-il conclu quant à sa tentative de devenir un footballeur pro.

La star des JO de Pékin, Londres et Rio avait été proche de signer un contrat pro avec une équipe australienne de football, les Central Coast Mariners, avec qui il s'est entraîné plusieurs semaines à la fin de l'été 2018. Mais un désaccord sur le salaire du Jamaïcain avait poussé les deux parties à rompre les négociations.

OPEN D'AUSTRALIE Première demi-finale à Melbourne pour la Japonaise Naomi Osaka

La Japonaise Naomi Osaka, N.4 mondiale, s'est qualifiée pour sa première demi-finale à l'Open d'Australie en dominant l'Ukrainienne Elna Svitolina (N.7) en deux sets 6-4, 6-1 en un peu plus d'une heure, mercredi à Melbourne.

Osaka (21 ans), première Japonaise sacrée en Grand Chelem à l'US Open en septembre dernier au bout d'une finale explosive contre Serena Williams, affrontera pour une place en finale la championne américaine ou la Tchèque Karolina Pliskova (N.8).

La première demi-finale opposera la Tchèque Petra Kvitová (N.6) à l'Américaine Danielle Collins (35e). Osaka est la première Japonaise à s'inviter dans le dernier carré à Melbourne depuis 25 ans (Kimiko Date en 1994). Avant cette édition 2019, son meilleur résultat y était un huitième de finale il y a un an. Svitolina, visiblement amoindrie par une épaule et un cou douloureux, manipulés en cours de match, n'a pas pu vraiment défendre ses chances. L'Ukrainienne de 24 ans a ainsi encaissé six jeux consécutifs entre 5-4 dans le premier set et 5-0 dans le second.

APS

HANDI-BASKET / NATIONALE I (10E JOURNÉE): Coup d'envoi de la phase retour demain

La 10e journée du Championnat de Nationale I de handi-basket (basket sur fauteuils), coïncidant avec le début de la phase retour, verra ce week-end la réception du co-leader, l'Amel Boussaâda, de Nour M'sila.



Cette rencontre permettra aux Boussaâdis, en cas de victoire, de s'emparer seuls de la 1re place devant Nour Hammadi qui sera exempt, après la forfait de Hodna M'sila lors des premières journées de la

phase aller. Après son élimination par Nour Hammadi en demi-finales de la Coupe d'Algérie, le nouveau promu, l'Amel Boussaâda, mettra le paquet sur le championnat que les dirigeants veulent rem-

porter. Pour preuve : le club s'est renforcé par plusieurs internationaux de Nour M'sila, dont Hamadi notamment. De son côté, Nour M'sila, habitué à terminer les précédentes saisons avec au moins un titre, devra réaliser un bon résultat à Boussaâda pour espérer jouer les play-offs pour le titre 2019. Il est à rappeler que Nour Hammadi avait remporté le titre honorifique de la phase aller avec 15 points (7v, 1d), ex aequo avec l'Amel Boussaâda

(7v, 1d), mais grâce à la confrontation directe qu'il a remportée lors de la 3e journée sur le score de 77-56.

Pour sa part, Nour M'sila a clôturé l'aller à la 4e position avec 14 points (6v, 2d), doublé

par l'IR Boufarik (6v, 2d) qui compte le même nombre de points mais qui a remporté la confrontation directe de l'aller (63-45).

Programme de la 10e journée (1re de la phase retour):

Vendredi :
Khemis El Khechna (10h00) : AK El Khechna - IR Boufarik

Samedi :
BB Arréridj (11h00) : CBB Arréridj - FC Boufarik
El Harrach (12h00) : CR El Harrach - ASHW Béjaïa
Boussaâda (14h00) : Amel Boussaâda - Nour M'sila
Nour Hammadi (exempt)
Hodna M'sila (forfait général)

Classement	Pts J
1. Nour Hammadi	15 8
2. Amel Boussaâda	15 8
3. IR Boufarik	14 8
4. Nour M'sila	14 8
5. CR El-Harrach	12 8
6. FC Boufarik	10 8
7. CB Bou Arréridj	10 8
8. ASHW Béjaïa	10 8
9. A.Khemis El-Khechna	8 8

KARATÉ/OPEN DE PARIS: «Gagner le maximum de points pour assurer des places aux JO 2020»

La sélection algérienne de karaté-do disputera l'Open de Paris, prévu du 25 au 27 janvier 2019, au stade Pierre de Coubertin, avec l'objectif de décrocher le maximum de points et valider une participation aux Jeux Olympiques 2020 à Tokyo (Japon), a indiqué le président de la Fédération algérienne de la discipline (FAK), Slimane Mesdoui.

«On prendra part à ce rendez-vous avec l'objectif de gagner le maximum de points au ranking (classement, NDLR) et assurer une participation aux prochains Jeux olympiques. Nos participants sont conscients de leur mission et ils vont se donner à fond pour engranger le maximum de points à Paris», a déclaré Mesdoui à l'APS. Selon ce dernier, la compétition sera marquée par un niveau technique «très élevé» en présence de grandes nations de la discipline comme le Japon.

«La concurrence lors de cette échéance sera rude car elle regroupera les meilleures nations qui visent certainement le verneil. Depuis que le karaté est devenu une discipline olympique, les pays lui donnent beaucoup plus d'importance et prennent part à ces compétitions, dont les Mondiaux», a ajouté le premier responsable de la FAK. La sélection algérienne qui s'est envolée mercredi à destination de Paris, est composée de sept (07) athlètes

dont six (06) dames. Chez les messieurs, l'Algérie prendra part au rendez-vous de Paris avec Hocine Daikhi (+84kg), tandis que la gent féminine sera présente avec Taleb Imane (-50 kg), Djadra Saidi (-55kg), Widad Draou (-55kg), Chaïma Midi (-68kg), Maâtoub Lamia (-68kg), Atif Imen (+84kg).

Mesdoui estime que les athlètes algériens ont toutes les qualités physiques et morales pour aller loin dans ce genre de compétition et il ne leur manque que le déclin.

«Notre problème essentiel se résume dans le manque de moyens, si on avait plus de moyens on viserait le podium parce que nos athlètes ont un excellent niveau. Il faut avouer que depuis l'arrivée de Mohamed Hattab à la tête du MJS, le karaté a retrouvé ses repaires mais j'espère qu'il y'aura plus d'aides pour qu'on puisse atteindre nos objectifs», a-t-il ajouté. Selon le programme dévoilé par les organisateurs, plus de 750 karatékas issus de 80 nations sont inscrits dans ce rendez-vous.

Parmi les nations qui auront le plus de représentants, on notera que le Japon (54) arrive en tête devant l'Italie (50), la France (45), l'Égypte (28), l'Espagne (28), l'Iran (25) et les États-Unis (24). Les deux premiers jours de compétition seront dé-

diés aux éliminatoires jusqu'aux demi-finales et aux repêchages, alors que le dimanche sera consacré aux combats pour le bronze et aux finales de la compétition.

Programme de la compétition:

Vendredi 25 janvier 2019
Éliminatoires et repêchages (09h00 à 19h45)
- Kata individuel femmes
- Kata équipes hommes
- Homme combat -60kg
- Femme combat -50kg
- Homme combat -67kg
- Femme combat -55kg
- Homme combat -75kg

Samedi 26 janvier 2019
Éliminatoires et repêchage (09h00 à 19h30)
- Kata homme individuel
- Kata femme équipe
- Combat femmes -61kg
- Combat hommes -84kg
- Combat femmes -68kg
- Combat hommes +84kg
- Combat femme +68kg
Dimanche 27 janvier 2019
Combats pour le bronze (09h00 à 13h00)
Finales (14h30 à 16h30).

AGENCE MONDIALE ANTIDOPAGE : Pas de nouvelles sanctions pour la Russie

L'Agence mondiale antidopage (AMA) a décidé mardi de ne pas imposer de nouvelles sanctions à l'agence russe RU-SADA, qui avait dépassé de 15 jours la date-butoir du 31 décembre dernier pour lui fournir des données cruciales de son laboratoire à Moscou. «Plusieurs membres du Comité exécutif ont exprimé leur déception de voir que la date-butoir n'avait pas été respectée mais sont convenus qu'aucune sanction ne devait être imposée pour cela», a expliqué le président

de l'AMA Craig Reedie dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion de ce comité. «Nous voulons que ceux qui ont triché rendent des comptes», a-t-il poursuivi. «C'était le sens de la décision du comité exécutif de septembre (qui avait levé la suspension de la RU-SADA ndr), et j'espère que les athlètes et les autres verront que nous faisons des progrès dans ce domaine». Le comité exécutif, organe politique composé de représentants des gouvernements et du mouvement

olympique, a suivi les recommandations d'un comité indépendant de l'agence, le comité de révision de la conformité (CRC) qui s'était réuni les 14 et 15 janvier, a précisé le communiqué. L'AMA rappelle toutefois que la RU-SADA reste sous surveillance et devra fournir d'ici au 30 juin les échantillons qu'elle pourrait lui demander en vue de réanalyses. L'enjeu est important pour la Russie, bannie depuis novembre 2015 de toute compétition par la fédération internationale d'athlét-

tisme (IAAF). En décembre dernier, la fédération, qui autorise à concourir des athlètes russes triés sur le volet et sous bannière neutre, avait maintenu les sanctions, en réclamant à nouveau les données des contrôles de l'ancien labo de Moscou. Depuis fin 2015, les sanctions de l'AMA ont par ailleurs rendu plus difficile l'attribution de grandes compétitions à la Russie, après les JO d'hiver de Sochi en 2014 et l'attribution de la Coupe du monde de football 2018 par la Fifa fin 2010.

LIGUE 1 DE FOOTBALL (19^E J) : Favorable au leader et à son dauphin, match à couteaux tirés à Tadjenanet

La 19e journée du championnat de Ligue 1 de football s'annonce, à priori, favorable au leader l'USM Alger et son dauphin la JS Kabylie, alors qu'en bas du classement le match entre les deux relégables DRB Tadjenanet - CR Belouizdad sera crucial pour l'une ou l'autre formation en vue du maintien.

L'USMA (1er, 37 pts) accueillera en favori la JS Saoura (5e, 24 pts), le club de Béchar qui s'est séparé à l'amiable de son entraîneur Nabi Neghiz. Les «Rouge et Noir», éliminés sans gloire mardi à Sétif en 1/8e de finale de la Coupe d'Algérie, aborderont ce rendez-vous avec l'intention de l'emporter tout en ayant une oreille tendue vers le stade de Tizi-Ouzou, théâtre de la rencontre entre la JS Kabylie (2e, 35 pts) et l'AS Ain M'lila (11e, 19 pts).

Même si le match se jouera à huis clos, les «Canaris», sur une courbe ascendante après trois victoires de suite, partiront largement favoris face à un adversaire qui ne compte qu'un seul point de plus sur le premier relégable.

Le MC Alger (3e, 28 pts) effectuera un déplacement périlleux du côté des hauts-plateaux pour affronter l'ES Sétif (5e, 24 pts) dans un duel qui promet.

L'Entente qui semble relever la tête après sa qualification pour les quarts de finale de Dame Coupe, devra confirmer son réveil et mettre fin à quatre défaites de rang en championnat. Le «Doyen», quant à lui, est appelé à puiser dans ses ressources pour revenir avec un bon résultat et préserver son invincibilité durant cette phase retour.

Retrouvailles NAHD - Dziri austade du 20-août 1955

Le CS Constantine (4e, 25 pts), complètement revigoré par ses 9 victoires consécutives, toutes compétitions confondues, devrait l'emporter logiquement à domicile face au MO Béjaïa (11e, 19 pts), qui reste sur une lourde défaite devant son public face au MC Oran (0-3).

Le CSC aura à cœur de poursuivre sur sa lancée et confirmer son retour au premier plan. Le Paradou AC (5e, 24 pts) se rendra dans la capitale du «Titteri» pour croiser le fer avec l'Olym-



pique Médéa (9e, 22 pts), qui a jusque-là fait preuve d'efficacité plutôt en dehors de ses bases qu'à domicile. Le NAHD (7e, 23 pts), auréolé de sa qualification pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération de la CAF, aura une belle occasion de soigner son classement, lors de la réception du CABB Arreridj (11e, 19 pts) de l'entraîneur Dziri Billel, qui retrouvera à l'occasion son ancienne équipe.

Le Nasria, en pleine confiance, devra tout de même se méfier d'une équipe de Bordj, éliminée en 1/8e de finale de la Coupe d'Algérie, et qui tentera de réagir sous la conduite de Dziri, qui constitue un atout majeur pour les «Criquets» de par sa connaissance de l'adversaire.

En bas du classement, la lanterne rouge le CR Belouizdad (13 pts) sera probablement devant un virage important pour sa survie, quand il se rendra à Tadjenanet pour défier le Difaâ (15e, 17 pts) dans un duel à couteaux tirés. Rappelons que le Chabab a déjà battu le DRBT chez lui en 32es de finale de la Coupe d'Algérie (2-0).

L'USM Bel-Abbès (14e, 18 pts), l'autre équipe relégable,

aura fort à faire à Oran face au MCO (9e, 22 pts) dans un derby de l'Ouest qui devrait à priori revenir aux locaux.

Ligue 1 Mobilis de football (19e journée) : Programme des rencontres

Vendredi 25 janvier :

MC Oran - USM Bel-Abbès (16h00)
JS Kabylie - AS Ain M'lila (17h45) huis clos
DRB Tadjenanet - CR Belouizdad (17h45)

Samedi 26 janvier :

Olympique Médéa - Paradou AC (15h00)
ES Sétif - MC Alger (16h00)
USM Alger - JS Saoura (17h45)

Dimanche 27 janvier :

NA Hussein-Dey - CABB Arreridj (15h00)
CS Constantine - MO Béjaïa (17h00)

Classement

	Pts	J
1). USM Alger	37	18
2). JS Kabylie	35	18
3). MC Alger	28	18
4). CS Constantine	25	17
5). JS Saoura	24	17
--). Paradou AC	24	18
--). ES Sétif	24	17
8). NA Hussein-Dey	23	17
9). MC Oran	22	18
--). O. Médéa	22	18
11). CABB Arreridj	19	18
--). AS Ain M'lila	19	17
--). MO Béjaïa	19	18
14). USM Bel-Abbès	18	18
15). DRB Tadjenanet	17	17
16). CR Belouizdad	13	18

NDLR : ce classement prend en considération la victoire de l'AS Ain M'lila face au CR Belouizdad sur tapis vert (3-0) et la défalcation de 3 points à ce dernier.

LIGUE 1 MOBILIS/ MC ORAN :

Déjà 15 points vendangés à domicile cette saison

Le MC Oran, accroché mardi soir par la JS Saoura (1-1), a vendangé deux nouveaux points à domicile, portant à 15 le nombre d'unités perdus sur son terrain, au stade Ahmed-Zabana, par ce club en championnat de Ligue 1 de football Mobilis cette saison. Les Mouloudéens n'ont gagné que trois fois dans leur jardin préféré, contre cinq nuls et une défaite face à l'ES Sétif, lors de la phase aller.

Un énorme gâchis aux yeux des observateurs et surtout les supporters du club phare de la capitale de l'Ouest, qui n'a pas su bonifier ainsi la victoire ramenée vendredi passé du terrain du MO Béjaïa (3-0), pour le compte de la 18e journée. Face à la JSS, les Oranais avaient l'occasion pour se hisser davantage au classement et s'éloigner par là même de la zone du danger, d'autant qu'il s'agissait d'un

match de mise à jour du championnat.

Rien de cela ne fut, et les Oranais ont failli même passer à la trappe, surtout si l'arbitre de la rencontre n'avait pas privé la JSS d'un penalty, jugé valable par les spécialistes, dans les derniers instants de la partie.

Les Hamraoua, désormais 9èmes au classement avec 22 points distançant de 4 unités le 14ème et troisième potentiel relégable, l'USM Bel Abbès, son adversaire, vendredi prochain, en match avancé comptant pour la 19e journée prévu au stade "Ahmed-Zabana".

Dans la foulée, la pression monte crescendo sur les épaules de l'entraîneur des gars d'El-Bahia, Omar Belatoui, très critiqué pour ses choix tactiques et des joueurs au cours de la réception de la JSS.

Des voix, dans l'entourage du club, s'élèvent même pour revendiquer le renforcement du staff technique par l'ancien international et enfant du MCO, Si Tahar Cherif El Ouezzani.

Par ailleurs, la première réunion du conseil d'administration du club oranais avec son homologue d'Hyproc Shipping Compagny, dans le cadre du lancement du processus de partenariat entre les deux parties, est programmée pour ce mardi, apprend-t-on d'un membre du CA du MCO.

Hyproc Shipping Compagny, une filiale de Sonatrach et spécialisée dans le transport maritime des hydrocarbures, avait signé, le 6 janvier en cours, un contrat de partenariat avec le vieux club oranais, en attendant d'être fixé sur la nature de ce contrat à partir de la première réunion.

COUPE DE LA LIGUE PORTUGAISE : Brahimi contribue à la qualification de Porto en finale

Le milieu international algérien Yacine Brahimi a contribué mardi soir à la qualification du FC Porto en finale de la Coupe de la Ligue portugaise de football, après la victoire en déplacement face au rival du Benfica Lisbonne (3-1).

Les «Dragons» ont ouvert le score sur une action collective. Lancé en profondeur, Marega profite d'une sortie hasardeuse de Svilar pour servir Brahimi qui n'a plus qu'à pousser le ballon entre les deux défenseurs des Aigles revenus sur la ligne (24e).

Benfica a égalisé quelques minutes plus tard (31e), avant que l'actuel leader du championnat ne reprenne l'avantage (34e) puis marque le but de la délivrance en fin de match (86e). Il s'agit du huitième but pour le joueur algérien cette saison, toutes compétitions confondues.

Le FC Porto se qualifie pour la troisième fois de son histoire en finale de la Coupe de la Ligue et à éliminé pour la première fois son éternel rival dans cette épreuve.

Les «Dragons» n'ont encore jamais remporté cette compétition qui existe depuis la saison 2007-2008. Le FC Porto a perdu ses deux précédentes finales, respectivement contre Benfica et Braga. Il sera opposé en finale au vainqueur du match Sporting - Braga, prévu ce mercredi soir (20h45).

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE DE FOOTBALL/ SCHALKE 04: Bentaleb opérationnel face à Hertha Berlin demain

Le milieu international algérien de Schalke 04 Nabil Bentaleb, remis d'une blessure à la cuisse, est opérationnel pour le match en déplacement face à Hertha Berlin vendredi (20h30), en ouverture de la 19e journée du championnat d'Allemagne de football, rapporte mercredi la presse locale.

L'ancien joueur de Tottenham (Angleterre), indisponible depuis deux semaines, a dû faire l'impasse sur la réception de Wolfsburg (2-1) le week-end dernier, pour la reprise de la Bundesliga.

Bentaleb s'est blessé en championnat, le 22 décembre dernier sur le terrain de Stuttgart (victoire 3-1), ce qui l'a contraint d'écourter le stage hivernal effectué durant la trêve à Benidorm en Espagne.

Au terme de la 18e journée, le club de la Ruhr pointe à la 12e place au classement avec 21 points, à sept longueurs de retard des places européennes.

LIGUE 2 MOBILIS (19E J) : Duels intéressants dans le haut et le bas du tableau



(7e - 27 pts), une autre équipe également qualifiée en Coupe aux dépens du sociétaire de la Ligue 1, le CABB Ar-reridj (3-1).

Bejaouis et Annabisi qui rêvent d'un long parcours en Coupe d'Algérie, ne perdent pas de vue leur parcours en Championnat où ils peuvent encore jouer les premiers rôles. Les deux derniers matches de cette journée concerneront directement les équipes en danger de relégation.

De nombreux duels aussi bien dans le haut que le bas du tableau sont au programme de la 19e journée du Championnat de Ligue 2 de football, prévue vendredi et samedi, notamment celui qui oppose les deux derniers du classement général, l'USM Blida et le RC Kouba. Le leader actuel, l'ASO Chlef (1er-33 pts) encore «groggy» par sa défaite à Kouba samedi dernier (1-3) ne pourra plus se permettre un autre échec, cette fois à domicile devant l'A. Boussaâda (8e - 24 pts), encore à la recherche de points sécurisants la mettant à l'abri de toute mauvaise surprise. Le NC Magra (2e - 32 pts), aura à livrer une difficile partie devant l'US Biskra (6e - 28 pts), toujours en lice pour l'accession parmi l'élite. Les camarades de Mebarki, quoique difficiles à manier devant leur public, tenteront de glaner les 3 points du match, afin de consolider davantage leur position sur le podium.

Le MC El-Eulma, battu contre toute attente à domicile par l'USM Harrach, effectuera un lointain déplacement à Mostaganem pour y affronter l'ES Mostaganem (8e - 24 pts), avec l'intention de retourner avec un résultat probant et surtout effacer la défaite concédée à domicile (2-1). Le WA Tlemcen (3e-31 pts) fera également un long voyage à Skikda où l'attend de pied ferme, une équipe de la JSM Skikda (11e-22 pts) qui a retrouvé la joie de jouer lors de la phase «retour». Les Skikdis pas encore sortis de l'auberge, ne sont pas prêts à céder le moindre point, d'où la difficulté de la tâche qui attend les hommes de Fouad Bouali.

Le RC Relizane (5e-30 pts) qui talonne de près les candidats à l'accession, se déplacera à Alger, pour y rencontrer l'USM Harrach (13e - 17 pts). Les Harrachis, éliminés mardi en Coupe d'Algérie par le Paradou AC (0-3), ont quitté pour la 1re fois de la saison la zone de relégables, à la faveur de leur exploit réalisé lors de la 17e journée à El-Eulma (victoire:2-1). Désormais, ils vont se concentrer sur leur principal objectif à savoir: le maintien. La JSM Bejaia (8e - 24 pts) auréolée de sa qualifications aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie, recevra l'USM Annaba

D'abord, le MC Saïda (12e - 19 pts) animera un derby lourd de conséquences devant son voisin l'ASM Oran (14e - 16 pts) qui s'est installée pour la 1re fois de la saison, dans la charrette des relégables. Les deux clubs de l'Ouest algérien joueront ce week-end un match à six points. Le même enjeu concernera le choc de la journée qui mettra à Blida les deux derniers du tableau. Il s'agit de l'USM Blida (16e- 9 pts) et le RC Kouba (15e - 15 pts). Cette rencontre sera particulièrement décisive pour le club de la ville des «Roses» dont la défaite le conduira directement en Division amateur. Le RCK qui s'est refait une santé aux dépens du leader l'ASO (3-1), ne part pas à Blida en victime expiatoire, mais tentera de décocher au moins le nul dans l'optique du maintien.

Programme des rencontres
Programme des rencontres comptant pour la 19e journée du Championnat de Ligue 2 Mobilis de football, prévues vendredi et samedi (15h00):

Vendredi :

- JSM Skikda - WA Tlemcen
- MC Saïda - ASM Oran
- USM Blida - RC Kouba
- NC Magra - US Biskra
- ES Mostaganem - MC El-Eulma

Samedi :

- USM El-Harrach - RC Relizane
- ASO Chlef - Amel Boussaâda
- JSM Béjaïa - USM Annaba

Classement :	Pts	J
1). ASO Chlef	33	18
2). NC Magra	32	18
3). MC El Eulma	31	18
4). WA Tlemcen	31	18
5). RC Relizane	30	18
6). US Biskra	28	18
7). USM Annaba	27	18
8). ES Mostaganem	24	18
9). JSM Béjaïa	24	18
10). Amel Boussaâda	24	18
11). JSM Skikda	22	18
12). MC Saïda	19	18
13). USM Harrach	17	18
14). ASM Oran	16	18
15). RC Kouba	15	18
16). USM Blida	9	18

VIOLENCE/COMITÉS DE SUPPORTERS: Des responsables de club approuvent la démarche de la LFP

Des responsables de club ont approuvé mercredi la décision de la Ligue de football professionnel (LFP) d'obliger les pensionnaires des deux Ligues professionnelles d'installer des comités de supporters, dans le cadre de la lutte contre la violence dans les stades.

«Il s'agit d'une disposition réglementaire qui devait être appliquée déjà depuis longtemps, soit depuis l'instauration du professionnalisme en 2010.

Alors pourquoi la LFP a mis tout ce temps-là pour obliger les clubs à se doter d'un comité de supporters?», s'est interrogé le directeur général du CR Belouizdad, Saïd Allik.

«C'est une preuve que le professionnalisme en Algérie a été initié dans la précipitation.

Mais vaut mieux tard que jamais, a ajouté Allik à l'APS.

C'est une bonne initiative qui a pour but de lutter contre la violence.

Ces comités de supporters doivent passer à l'action et ne pas se contenter d'un rôle de simple figurant.

On a beau entendre parler des comités de supporters, mais ils n'ont pas joué leur rôle par le passé». Dans une correspondance adressée aux clubs, la LFP a relevé l'obligation pour chaque équipe de se doter d'un comité de supporters «comme prévu dans l'article 201 de la loi N.13-05 du 23 juillet 2013, relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives qui stipule que les clubs et associations sportives organisant des manifestations sportives sont tenus



de mettre en place des comités de supporters».

«Au niveau du CRB, nous devons bien évidemment nous soumettre à cette directive.

Une coordination doit se mettre en place pour permettre à ces comités de réussir dans leur mission», a indiqué encore Allik.

Saoura a une «longueur d'avance»

S'il y a des clubs qui sont dans l'obligation désormais de se conformer à cet article contenu dans le cahier des charges relatif au professionnalisme, d'autres, en revanche, n'ont pas attendu cette instruction de la LFP pour passer à l'action. C'est le cas de la JS Saoura. «Nous avons

déjà une longueur d'avance sur les autres. Le comité de supporters a été installé chez nous dès la création du club en 2008, c'est une structure qui est en train de faire son travail admirablement», s'est réjoui le DG du club, Hamlili Mammoune.

Avant d'enchaîner : «La lutte contre la violence dans les stades ne devrait pas se limiter uniquement à la simple installation d'un comité de supporters. D'autres éléments entrent en jeu pour éradiquer ce phénomène, à titre d'exemple la garantie de la fluidité de l'accès et la sortie des supporters du stade». Quarante-vingts (80) cas de violence ont été enregistrés dans les stades de

football durant la phase aller de l'actuelle saison, selon des statistiques dévoilées par le directeur de la Sûreté publique, le contrôleur de police Aïssa Naïli, au cours d'un point de presse tenu le 13 janvier dernier. Selon le même responsable, ces actes de violence ont été enregistrés à l'occasion des rencontres de Ligue 1 de football (28 cas), Ligue 2 (8), division amateur (13), Coupe d'Algérie et rencontres internationales (12) ainsi que 19 cas signalés dans les paliers inférieurs (régionaux et de wilaya). En parallèle, les services de l'ordre ont arrêté 726 personnes dont 82 mineurs, alors que 198 individus ont été présentés devant la justice.

VIOLENCE DANS LES STADES : Diminution en termes d'intervention et de dégâts dans l'Ouest durant 2018

Le phénomène de la violence dans les stades a connu, durant l'année écoulée, au niveau des wilayas de l'Ouest, une diminution en termes de nombre d'interventions par les forces de la police ainsi qu'en matière de dégâts occasionnés, indique le bilan annuel établi par l'inspection régionale de ce corps sécuritaire.

Selon le bilan, en 2018, les services de police de l'Ouest ont effectué 17 interventions au niveau de différents stades de la région, lors des manifestations sportives, au cours desquelles 57 personnes ont été blessées et 18 véhicules vandalisés.

L'année 2017 a été marquée par 21 interventions dans les stades.

Les violences ont fait 90 blessés et 31 véhicules ont été saccagés.

Selon les cadres de l'inspection régionale des services de police de l'Ouest, cette diminution est due aux différentes actions de prévention contre la violence dans les stades, notamment les campagnes de sensibilisation, en coordination

avec les comités des supporters, les associations sportives, les directions des clubs et d'autres intervenants.

Depuis 2013, l'année de la parution de la loi (13/05), portant l'organisation et le développement du rôle des comités des supporters des clubs sportifs ainsi que l'implication de la DGSN dans l'accompagnement des clubs pour la formation des agents des stades, un important nombre de stadiers a été formé. Jusqu'à ce jour, 65 agents des stades ont été formés au profit de 7 clubs de football de la région Ouest dont deux clubs de la pre-

mière division du championnat professionnel et 5 autres clubs évoluant en 2ème division.

Deux directeurs de l'organisation et de la sécurité ont été également formés dans le même cadre. Les services de police de l'Ouest ont assuré, en 2018, la couverture sécuritaire de 6.868 rencontres sportives, a-t-on indiqué.

Initiés par la DGSN, plusieurs ateliers et rencontres sur la prévention et la lutte contre la violence dans les stades ont été organisés, durant les années passées, avec la participation des différents acteurs et intervenants dans le domaine, a-t-on rappelé.

Remerciements

Suite au décès de son enfant, **Samir Ali Moussa dit Pitchou**, Monsieur **Moussa Abdelkader alias Digui**, tient à remercier l'ensemble des personnes, des amis et des proches qui ont partagé sa douleur, suite au drame tragique survenu lors d'un accident de la route. Qu'Allah le Tout-Puissant accorde au défunt Sa sainte miséricorde et L'accueille dans Son vaste paradis. **A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.**

STUTTGART RÉPOND POUR PAVARD

Mardi, le journal L'Équipe a indiqué que le Bayern Munich cherchait à anticiper l'arrivée du défenseur polyvalent Benjamin Pavard (22 ans, 14 matchs en Bundesliga cette saison), déjà conclue pour l'été prochain, en le recrutant dès cet hiver (voir ici). Mais les Roten risquent de se heurter à un mur. En effet, Stuttgart, le club du Français, n'a absolument pas l'intention de se séparer de lui en janvier alors que le VfB se trouve à la lutte pour son maintien en Bundesliga. "Benjamin va rester avec nous. Un départ hivernal n'est pas du tout à l'ordre du jour", a assuré le directeur sportif de Stuttgart, Michael Reschke, auprès du média AZ. Le Bayern devra patienter encore quelques mois...



MARCELO DÉCIDÉ À REJOINDRE LA JUVENTUS ?

Dans une situation délicate avec les Merengue, le latéral est annoncé partant pour rejoindre Cristiano Ronaldo à la Juve. L'heure du changement pourrait avoir sonné pour Marcelo. Référence mondiale à son poste de latéral gauche, et véritable soldat du Real Madrid ces dernières années, le Brésilien a pourtant perdu de sa superbe, au point que Santiago Solari ne l'utilise plus à tous les matchs. Les rencontres défilent et Marcelo perd peu à peu son rôle de titulaire indiscutable. Cadre des Merengue par excellence, il peine à afficher un niveau qui devrait être le sien, permettant de hisser le groupe vers le haut, et de sortir de la crise dans laquelle le Real est plongé depuis le départ de Zinedine Zidane. Dans ce contexte, les rumeurs de départ n'ont pas mis longtemps à émerger. Évoquée depuis cet été, la piste menant à la Juventus se réactive à mesure que la saison suit son cours, et Tuttosport en fait sa Une aujourd'hui. "Marcelo veut la Juventus" titre le quotidien italien, faisant état de la volonté du défenseur de suivre les traces de Cristiano Ronaldo.

David Silva, la légende discrète de Man City

Au fil des années, David Silva s'est discrètement hissé au panthéon des légendes de Manchester City. Un parcours exceptionnel.

C'est un peu le Paul Scholes de Manchester City, un joueur qui ne paye pas de mine, mais que les supporters vous citeront toujours parmi les joueurs qui ont compté dans l'aréopage d'un club tancé par ses détracteurs pour son manque d'histoire et son armature mythologique moins solide que celle de son voisin. David Silva est pourtant l'un des meilleurs imports étrangers de l'histoire de la Premier League. Le meilleur même, selon certains. Avec 267 matches en Premier League pour City depuis 2010, David Silva a plus souvent porté la vareuse bleu ciel que des vétérans comme Joe Hart ou le capitaine Vincent Kompany. Il arrive aussi deuxième chez les Espagnols avec le plus de buts dans le championnat de Sa Majesté pour 54 réalisations contre 82 pour Fernando Torres. Silva, mètre-étalon des joueurs ibériques en terres anglaises, est également deuxième meilleur passeur espagnol de l'histoire de la PL (derrière Cesc Fabregas). Des spécialistes en statistiques et autres chercheurs iraient même jusqu'à conjecturer qu'on ne peut pas établir de classement de mérite en Premier League sans que Silva ne truste l'une des trois premières places. À l'image d'un centre rasant, d'une passe en profondeur ou d'une mise en orbite réussie, Silva ne fait guère de bruit. Et encore moins de vagues, si l'on occulte les olas que certains de ses gestes techniques peuvent déclencher comme une combustion spontanée de supporters préalablement éméchés. À part ça, David Silva n'est pas "bling" et encore moins "hype". Il ne célèbre pas ses buts avec des danses issues de Fortnite et ne stream pas sur Twitch ses parties de Call of Duty.

MEHDI BENATIA DANS LE VISEUR DE FULHAM

Le défenseur Marocain, Mehdi Benatia, voudrait quitter la Juventus s'il ne récupère pas son statut de titulaire au sein de l'équipe championne d'Italie. Selon Tuttomerca-toweb, le club anglais de Fulham est entré dans la course pour s'attacher les services du joueur alors qu'il cherche un défenseur axial. Rappelons que Mehdi Benatia est pisté par plusieurs clubs européens tels que Manchester United, Arsenal, l'AC Milan ou encore l'Olympique de Marseille.



DELE ALLI ABSENT JUSQU'EN MARS

Les problèmes s'accroissent pour Maurizio Pochettino. Après Harry Kane, voilà que Dele Alli s'est également blessé pour une longue durée lors de la victoire face à Fulham (2-1). "Suite aux scans et examens cliniques, nous pouvons confirmer que Dele Alli souffre d'une déchirure des ischios-jambiers. Il va débuter une période de convalescence avec un retour attendu pour début mars", a expliqué le club via Twitter.

L'INTER VEUT ISCO L'ÉTÉ PROCHAIN

Il ne s'agit d'un secret pour personne, le milieu offensif Isco (26 ans, 14 apparitions et 1 but en Liga cette saison) broie du noir au Real Madrid, où son entraîneur Santiago Solari préfère se passer de ses services. Une situation dont l'Inter Milan souhaite profiter selon les informations du quotidien transalpin Tuttosport. Si le club italien a écarté l'hypothèse d'un transfert cet hiver, il compte mettre le paquet l'été prochain afin de convaincre Isco, sous contrat jusqu'en 2022, qui serait même passé devant son coéquipier Luka Modric dans l'ordre des priorités milanaises. Reste à savoir quelle position adoptera le président madrilène Florentino Perez, lequel n'avait pas vraiment apprécié les approches de l'Inter pour le Croate lors du dernier mercato estival.



APN: Séance plénière aujourd'hui consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra, jeudi, ses travaux en séance plénière consacrée aux questions orales adressées au Premier ministre et à cinq départements ministériels, a indiqué mercredi un communiqué de l'APN. Quatorze (14) questions sont inscrites à l'ordre du jour de la séance de jeudi et seront adressées au Premier ministre (01), au ministre de la Culture (02), au ministre de l'Industrie et des Mines (02), au ministre du Commerce (03), au ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (03) et au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale (03).

ALGÉRIE-BM Benghabrit évoque la coopération dans le domaine de l'Education avec un responsable de la BM

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a passé en revue, mardi à Alger, avec le nouveau directeur exécutif du Département auquel appartient l'Algérie au sein de la Banque Mondiale (BM), Ashraf Tatar, les voies et moyens de relance des opérations de coopération dans le domaine de l'Education. La ministre a indiqué, sur sa page Facebook, avoir évoqué lors de cette rencontre qui s'est déroulée au niveau du ministère «les grands efforts consentis par l'Etat dans le domaine de l'Education depuis l'indépendance et son adaptation aux mutations sociales, sécuritaires, technologiques et économiques», mettant en avant les «grandes réformes engagées dans le secteur depuis 2003». De son côté, le Directeur exécutif a demandé de mettre l'accent sur «les opérations relatives à l'usage des TIC et à la préparation des élèves à l'insertion socio-professionnelle».

FOOT/COUPE D'ALGÉRIE : Le NAHD bat le MC Alger et se qualifie en 1/4 de finale

Le NA Hussein-Dey a validé son billet pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, en battant le MC Alger sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 0-0), hier en match comptant pour les huitièmes de finale disputé au stade du 20-Aout (Alger).



L'unique but de la rencontre a été inscrit par Gamsi sur penalty (83') pour le NAHD. Le NA Hussein-Dey affrontera en quarts de finale le CR Belouizdad en

aller et retour. Sept formations ont déjà composé leur billet pour les quarts de finale. Il s'agit de l'ES Sétif, le Paradou AC, l'USM Annaba, la JSM Béjaia, le CR Be-

louizdad, CS Constantine et le NAHD, en attendant la rencontre MC Oran - NC Magra, prévue le mardi 29 janvier à Oran.

CR Belouizdad- NA Hussein-Dey, choc des quarts de finale

Le match CR Belouizdad-NA Hussein-Dey sera le choc des quarts de finale de la coupe d'Algérie de football, à l'issue des sept rencontres de huitièmes de finale disputées lundi, mardi et mercredi. Pour les autres quarts de finale, une deuxième affiche pourrait mettre aux prises le CS Constantine au MC Oran en cas de victoire de ce dernier devant NC Magra, dans le dernier match des 8es de finale programmé pour mardi 29 janvier à Oran. Deux formations du championnat de Ligue 2 sont, pour le moment, présentes en 1/4 de finale, à savoir l'USM Annaba et JSM Béjaia, en attendant une probable qualification du NC Magra. Les rencontres des quarts de finale se disputeront en aller et retour (19 et 20 février aller, 26 et 27 février retour).

Programme des 1/4 de finale :
JSM Béjaia-Paradou AC
CR Belouizdad- NA Hussein-Dey
USM Annaba- ES Sétif
CS Constantine-Vainqueur MC Oran-NC Magra.

BMS Des chutes de neige sur les reliefs du Centre et de l'Est dépassant les 700 m à partir d'aujourd'hui

Des chutes de neige affecteront les reliefs du Centre et de l'Est dépassant les 700 mètres d'altitude à partir de jeudi, indique mercredi un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de météorologie. Les wilayas concernées sont Tissemsilt, Aïn-Defla, Médéa, Blida, Tizi Ouzou, Boumerdes, Bouira et Bordj Bou Arridj, précise le BMS dont la validité s'étale jusqu'à vendredi à 9h00. L'épaisseur de la neige prévue atteindra ou dépassera localement 10 à 15cm durant la validité. Les wilayas de Sétif, Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras, Batna, Oum El-Bouaghi, Khenchela, Tébessa, Annaba, Skikda, Jijel et Bejaia sont également concernées par ces chutes de neige, dont l'épaisseur prévue atteindra ou dépassera localement 20 à 25 cm durant la validité qui court jusqu'à vendredi à 3h00.

TRAVAUX DE LA SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE Le vice-président du Parlement panafricain Djamel Bouras à Strasbourg

Le vice-président du Parlement panafricain, Djamel Bouras prendra part à la première phase des travaux de la session ordinaire 2019 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, prévue du 21 au 25 janvier à Strasbourg (France), a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). M. Bouras qui représentera à cette réunion le président du Parlement panafricain, Roger Nkodo Dang, sera reçu en marge des travaux par la présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Liliane Maury Pasquier.

PARLEMENT L'Algérie prend part à Beyrouth au Forum parlementaire sur le développement durable dans le monde arabe

L'Algérie prendra part aux travaux du Forum parlementaire sur l'agenda 2030 de développement durable dans le monde arabe qui aura lieu les 24 et 25 janvier à Beyrouth (Liban). "Ce forum est organisé par la Commission sociale

et économique des Nations Unies pour l'Asie Occidentale (ESOWA), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque islamique pour le développement (BID) en collaboration avec l'Union interparlementaire (UIP)", précise un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Le Parlement algérien sera représenté à ces travaux par les deux députés Mohamed Djellab et Fouad Benmerabet et le sénateur Nacer Benabri.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Reddition de 2 terroristes aux autorités militaires à Tamanrasset



Deux terroristes se sont rendus mardi aux autorités militaires à Tamanrasset en leur possession des armes et des munitions, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée nationale populaire, deux (02) terroristes se sont rendus, hier 22 janvier 2019, aux autorités militaires à Tamanrasset (6ème Région militaire). Il s'agit en l'occurrence des dénommés Chemnmass Mahma dit «El-Zerkaoui» et Moussa Hassini dit «Abou-Abdelkarim» qui avaient rallié les groupes terroristes respectivement en 2009 et en 2015», précise la même source. «Ces terroristes étaient en

possession d'un lance-roquette de type RPG-7, une (01) mitrailleuse lourde de calibre 14,5 mm, un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, trois (03) chargeurs garnis, une roquette (01) et une charge propulsive pour lance-roquette RPG-7 ainsi qu'une quantité de munitions s'élevant à 13160 balles de différents calibres», ajoute le communiqué du MDN. «Ces résultats réalisés sur le terrain par les différentes unités de l'ANP confirment la permanente vigilance et la ferme détermination de nos Forces déployées le long des frontières, à déjouer toute tentative d'atteinte à la sécurité du pays et à sa stabilité», ajoute le communiqué du MDN.

DU 28 AU 30 JANVIER À LA SAFEX La DGSN au Salon international de la sécurité et de la prévention routière

En partenariat avec les différents acteurs concernés par la prévention et sécurité routière, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), participera au Salon international de la sécurité et de la prévention routière, prévue du 28 au 30 janvier au Palais des Expositions des Pins-Maritimes (Safex). L'objectif de cette manifestation est de sensibiliser les citoyens de façon générale et les conducteurs de manière particulière

à la prévention routière et sur les dangers des accidents de la route. A cette occasion, la Direction générale de la Sûreté nationale, dédiera un pavillon, dans lequel sera présenté un exposé sur les accidents de la route, ajouté à cela, des agents procéderont à la distribution de dépliants et autocollants consacrés à la sécurité routière. Les cadres de la Sûreté nationale apporteront également leur contribution en présentant des explications aux vi-

siteurs sur les procédures mise en place par les services de police pour prévenir les accidents de la route, renforcer le travail de prévention et de sensibilisation en direction des différentes franges de la société. Cette rencontre qui verra la participation d'autres secteurs concernés, sera une occasion pour présenter l'expérience algérienne dans le domaine de la prévention des accidents de la route.

R. R.